

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

LE SOLEIL

Toujours
bon
premier!



DUVALLO JACQUES TANGUAY
CONSEILLER

CHRYSLER-PLYMOUTH LITZ
2015, Buick, Chevrolet, Oldsmobile
687-5510

LUNDI 28 AOÛT 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 238
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL ILES DE LA MADELEINE GASPÉ RIVIERE AU RENARD PERCE ABITIBI 50¢

35¢

Orléans racontée par ceux qui l'aiment et veulent la sauver

Des résidents nouveaux et anciens témoignent de leur attachement aux traditions et au patrimoine de l'île d'Orléans. Léo Gendreau, septième de sa génération, est l'un de ceux qui s'emploient à sauver les traditions de ce coin du Québec, dont celle de la musique traditionnelle. M. Gendreau trouve que l'on a déjà trop développé l'île d'Orléans. À son avis, si ça continue dans ce sens, il ne sera plus possible d'en palper le passé. **A-4 et A-5**



Parizeau dénonce l'aplaventrisme des « notables » francophones

MONTREAL — Dans une vibrante envolée nationaliste, le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, est tombé à bras raccourcis sur les « notables » francophones qui ont maintenu et tentent encore de maintenir la population québécoise à genoux dans le seul but de protéger leurs acquis.

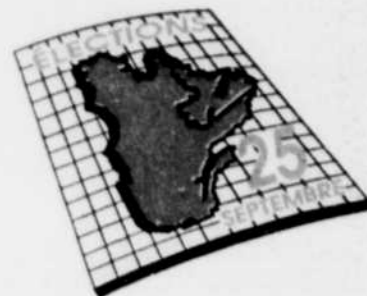
par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est à l'occasion de l'assem-

blée d'investiture de M. Sylvain Simard, dans Rosemont, hier, que le leader péquiste s'est livré à cette charge. Cette circonscription de l'Est de la métropole fut représentée pendant neuf ans par un ouvrier de la première heure péquiste, M. Gilbert Paquette. Le député sortant est le ministre délégué à la Technologie, le Dr Guy Rivard, que M. Parizeau ne s'est pas gêné pour assimiler à la même trempe que les autres notables pourfendus.

C'est-à-dire ceux-là mêmes qu'il a tenus responsables de l'exil, dans un centre d'accueil de Victoria, en Colombie-Britannique, de l'archevêque de
Suite A-2, Parizeau...

Autres textes en pages A-7 à A-9



LE QUÉBEC

La réinsertion de Gosset dans la police soulève une polémique

La communauté noire de Montréal entreprend une campagne de protestations contre la réintégration de l'agent Allen Gosset dans le service de police. **A-10**

LE MONDE

Liban: la France et l'URSS lancent de nouvelles idées

Alors que les dirigeants arabes multiplient les concertations, la France et l'Union soviétique ont formulé hier de nouvelles propositions de paix pour le Liban. **C-1**

LE SPORT

Galarraga redonne le 2^e rang aux Expos

Un grand chelem de Galarraga a permis aux Expos de battre San Francisco 6-3 et de demeurer à deux matchs de la tête et des Cubs. Mets et Cards ont perdu. **S-2 à S-4**

L'ÉCONOMIE

Les Canadiens sont de plus en plus pessimistes

47 % des Canadiens prévoient que le pays vivra une crise économique d'ici un an, révèle un sondage Gallup, contre 39% il y a deux ans. **B-7**

L'AUTOMOBILE

Que pensez-vous de votre voiture ?

LE SOLEIL, en collaboration avec le CAA-QUÉBEC, vous invite à participer, en répondant à un questionnaire, au sondage sur la durabilité des voitures. **Cahier B**

L'ÉDITORIAL

Les négos: un défi pour le prochain gouvernement

Si l'arbitrage obligatoire n'est pas une solution acceptable, les règles du jeu doivent néanmoins être changées, dès le début du prochain mandat du gouvernement. **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-6
Le Québec	A-7 à A-10
Le Canada	B-8
Le Monde	C-1
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-4 à C-10
Arts	C-2 et C-3
Automobiles	Cahier B
Bandes dessinées	S-15
Décès	C-11
Économie	B-7
Éditorial	B-6
Feuilleton	C-6
Mots croisés	C-7
Où aller à Québec	C-2
Pierre Champagne	A-7

LA MÉTÉO

Nuageux ce matin avec possibilité d'averses et dégagement par la suite. Maximum de 20 à 22. Demain: ciel variable avec ennuagement suivi d'averses. **S-16**

Colombie: une ministre est menacée de mort et démissionne

BOGOTA (AP, AFP) — La ministre colombienne de la Justice, Monica de Greiff, a démissionné à cause des menaces de mort proférées par les trafiquants de drogue, a annoncé hier Radio Caracol, un réseau privé national colombien.

Mme de Greiff, âgée de 32 ans, a été nommée ministre de la Justice il y a un mois et demi lors d'un remaniement ministériel. Elle a été littéralement submergée par un flot de menaces de mort, contre elle et ses enfants, depuis que le gouvernement a lancé une offensive sans précédent contre les trafiquants de drogue, le 18 août dernier. L'un de ses prédécesseurs à ce poste, Rodrigo Lara Bonilla, avait été assassiné en 1984 par le cartel de la cocaïne.

Selon Radio Caracol, elle a annoncé sa démission au président Virgilio Barco avant de

Suite A-2, Colombie...

Autres textes en page C-1



Monica de Greiff, ministre colombienne de la Justice.

Déjà vedette à 12 ans



Danny Lamontagne, de Saint-Étienne de Lauzon, a fait sensation durant les compétitions western de l'Exposition provinciale, malgré son jeune âge.

Près de 400,000 visiteurs Expo-Québec a pris un pari et le gagne

La 78^e Exposition provinciale de Québec a pris fin hier et il semble que les modifications faites à la tarification aient apporté des bons résultats. En fin d'après-midi hier, le directeur intérimaire de la Commission de l'exposition provinciale, M. Marcel Rochette, ne cachait pas sa satisfaction puisqu'il espérait atteindre les quelque 400,000 visiteurs payants.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

L'an dernier, le mauvais temps avait joué des tours et seulement 321,000 entrées payantes avaient été comptabilisées, comparativement à 373,000 en 1987. Suite à l'assistance décevante de 1988, la Commission avait mené une enquête qui a révélé que les gens préféraient un prix d'entrée moins élevé et qui ne comprenait pas l'accès libre aux manèges.

« On a fait une règle de trois assez simple, explique Marcel Rochette. On espère 400,000 visiteurs, et si l'entrée est à \$7,50, ça nous rapporte en gros \$3 millions. Là-dessus, il y en avait à peu près \$1 million qui était directement versé pour les manèges, ce qui nous laissait \$2 millions pour le reste de nos dé-

penses. Pour aller chercher ces mêmes \$2 millions, avec 400,000 visiteurs, on arrive à un prix d'entrée de \$5, qui était le prix en vigueur cette année. »

Évidemment, les propriétaires de manèges perdent un peu au change avec ce mode de tarification. « C'est une façon de voir les choses. Les années précédentes, nous payions un montant fixe, quel que soit le nombre de visiteurs. Au moins, cette année, la somme d'argent obtenue va correspondre exactement au nombre d'utilisateurs de ces manèges », rétorque-t-il.

Marcel Rochette est visiblement ravi des résultats de cette année. « Nous avons pris un pari et cela a marché. Le beau temps n'aura pas nui et on ne sera pas pénalisé par la perte du lundi de la fête du travail », indique-t-il, ajoutant que « de toute manière, ce lundi n'a jamais été très payant ».

La dernière fin de semaine aura permis d'attirer près de 100,000 visiteurs, ce qui est une énorme amélioration comparativement à 1988, où les deux week-ends avaient été pluvieux. « Cette année, le dimanche 20 août, c'était assez tranquille parce que le ciel était gris et le lendemain, il a un peu plu. Mais à part ces deux journées-là, on a été gâté », conclut Marcel Rochette.

Maison Kinsmen

Le tirage de la Maison Kinsmen aura obtenu un succès sans précédent, cette année. En début de journée hier, il ne res-

Suite A-2, Expo-Québec...

Autre texte en page A-3

Meech: Gary Filmon ne se voit pas comme un architecte de la désunion

OTTAWA — Brian Mulroney a publiquement qualifié en fin de semaine les premiers ministres qui n'ont pas encore signé l'accord du lac Meech, « d'architectes de la désunion ». Gary Filmon, l'un des deux à ne pas l'avoir fait, n'a pas voulu hier relever directement cette attaque.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Reçu hier après-midi aux bureaux du premier ministre canadien, Brian Mulroney, le chef conservateur manitobain a expliqué à sa sortie, que, personnellement, il avait toujours re-

cherché la plus grande unité possible entre les provinces et avec le gouvernement fédéral.

Quant à savoir pourquoi son homologue canadien avait utilisé ce langage lors de son principal discours, M. Filmon a invoqué le fait que chacun examinait la situation d'une

perspective différente. « Je suis personnellement fermement déterminé à faire ce que je considère comme le plus souhaitable pour les Manitobains. Et le premier ministre Mulroney fait de même au plan national. »

La critique de M. Mulroney vendredi était on ne peut plus claire : « Le seul motif qui nous inspirait quand nous l'avons négocié, disait-il à propos de l'accord, était un profond désir de

Suite A-2, Filmon...

Plusieurs criminels de guerre ont trouvé refuge au Canada

Les Sol Littmann, Les Scheinger et autres leaders de la communauté juive canadienne craignent qu'un jour on oublie l'Holocauste et qu'on pardonne aux responsables.

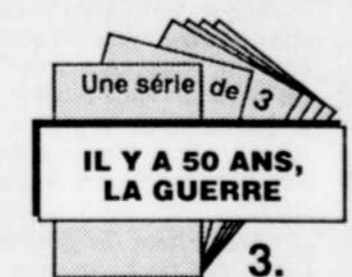
par JIM COYLE
de La Presse Canadienne

Le temps fuit inexorablement et, bientôt, il ne sera plus possible de poursuivre les criminels de guerre. Trop âgés, ils auront tous disparu.

La communauté juive soutient qu'à moins que des mesures précises ne soient prises, le Canada deviendra complice après les faits de ces criminels de guerre qu'il a accueillis après la Deuxième Guerre mondiale.

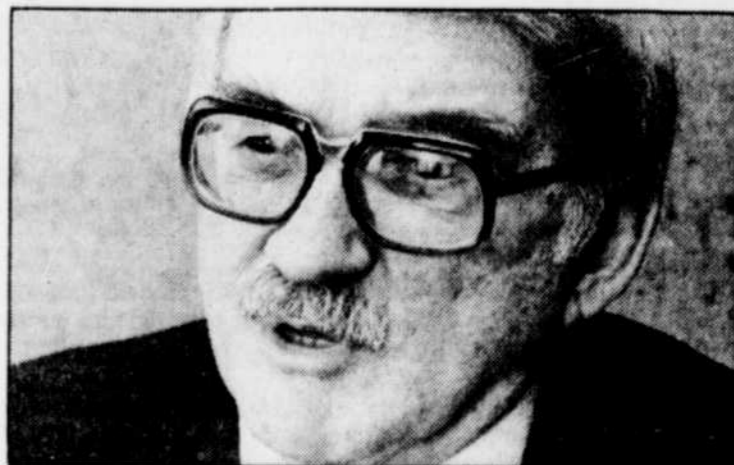
Scheinger, président du Congrès juif du Canada, est incapable d'expliquer pourquoi seulement deux poursuites ont été intentées contre ces criminels de guerre, depuis l'approbation d'une législation pertinente en 1987. Or, la Commission royale d'enquête sur les crimes de guerre avait identifié des centaines de personnes vivant au Canada et soupçonnées de crimes de guerre.

« La grande majorité des Canadiens conviennent de ce qu'il est indispensable de s'as-



surer que ces individus ne puissent plus circuler en toute liberté dans nos rues », affirme un avocat torontois. « Nous ne pouvons comprendre pourquoi le gouvernement a refusé de prendre des mesures adéquates dans ce cas. »

Il n'est pas à douter que le
Suite A-2, Guerre...



L'ex-juge en chef de la cour supérieure du Québec, Jules Deschênes, qui dirigea la Commission sur les crimes de guerre, affirmait il y a trois ans que des poursuites pouvaient être intentées sur-le-champ contre 20 suspects vivant au Canada.



PROGRAMMES D'ANGLAIS RECRÉATIFS ET DYNAMIQUES
pour différents groupes d'âges

- Madame Butterfly, enfants de 3 à 5 ans
- Le Sunday's Program, jeunes de 6 à 11 ans
- Le Saturday's Program, jeunes de 12 à 15 ans
- Cours de conversation pour adultes, anglais et espagnol

Inscription présentement en cours
Début de la session: 11 septembre 89

AU YMCA DE QUÉBEC

Apprendre, c'est un jeu d'enfant.

835, boul. Saint-Cyrille Ouest (418) 527-2518

COURS DE NATATION

- Aqua-poupon, 6 mois à 18 mois
- Aqua-bébé, 18 mois à 5 ans
- Cours de la Croix-Rouge, adultes et enfants (jaune à blanc)
- Programmes pour les aînés
- L'eau est maintenue à une température supérieure à la moyenne

DÉBUT DE LA SESSION: 11 SEPT. 89

Suites de la première page

Parizeau...

Montréal du temps, Mgr Charbonneau, pour son appui aux grévistes de l'amiante.

Avec mordant et ironie, il a stigmatisé ces « Canadiens français de service » qui comparent le PQ, sur la question linguistique, « à un pit-bull qui ne cesse de ronger le même os ».

Les torts, a-t-il souligné, ne sont pas tous du côté des anglophones. M. Parizeau s'est qualifié lui-même de notable, « tout comme mon père et mon grand-père ».

Mais il est des notables, a-t-il poursuivi dans la même veine, donnant entre autres exemples le chanoine Lionel Groulx, qui se sont dit : « Ça n'a plus de bon sens, il faut que ça change! »

Et le changement, a-t-il martelé, sous un tonnerre d'applaudissements de la part des quelque 200 participants buvant littéralement ses paroles, c'est « la normalité des choses ». C'est-à-dire, « une société, un peuple, une nation, un pays... et une langue ».

Egalité des chances

Peu avant, il s'était adressé à un auditoire d'environ 300 partisans dans la circonscription d'Hochelega-Maisonneuve, où Mme Louise Harel portera à nouveau l'étendard péquiste.

C'est le tribun des gagne-petit, des assistés et des chômeurs qui s'était alors exprimé.

« Il est inconcevable, a fait valoir M. Parizeau, qu'il existe de tels disparités socio-économiques entre l'Est et l'Ouest de la métropole. »

Il s'en est pris avec vigueur au gouvernement Bourassa qui, selon lui, a fait dix fois moins en termes d'habitations sociales que le Parti québécois. Au point, a-t-il ajouté, qu'il en est venu jusqu'à abolir le ministère de l'Habitation.

Il a dit trouver inacceptable qu'après plus de cinq années de croissance économique, le taux de chômage à Montréal soit aujourd'hui le triple de celui de Toronto.

Comme façon de sortir l'Est métropolitain de ce marasme, il a prôné l'abandon des politiques « mur-à-mur » pratiquées depuis 25 ans au Québec. C'est-à-dire des mesures offertes sans distinction, d'un coin de la province à l'autre, comme en éducation et dans les services de santé. Il est temps, a-t-il précisé, que des régions moins nanties puissent compter sur des ressources additionnelles.

A son avis, l'objectif fondamental de relèvement économique de ces zones en est un d'égalité des chances pour tous et une action axée sur le développement communautaire.

Pour y arriver, le scénario du chef péquiste prévoit trois étapes : sortir le gouvernement actuel, donner le pouvoir à son parti et proclamer la souveraineté.

À l'unisson, l'auditoire a scandé : « Vive l'indépendance! »

Filmon...

réunifier la grande famille canadienne et de refaire ainsi notre unité nationale. Pour y arriver, il faut que toutes les provinces adhèrent à la Constitution, et non pas seulement neuf d'entre elles. Quand les architectes de la désunion finiront-ils par comprendre qu'il ne peut y avoir de véritable unité sans la pleine adhésion de chacune des dix provinces. »

Le premier ministre Filmon, qui a assisté au congrès conservateur au cours duquel cette allocution a été prononcée, n'a pas voulu dire s'il s'était senti visé.

« À mon avis, chacun doit faire connaître vigoureusement ses vues. Le premier ministre Mulroney est fortement en faveur du concept du lac Meech. J'ai quant à moi exprimé mes réserves et mes inquiétudes. Notre comité constitué de députés des trois partis manitobains tentent maintenant de parvenir à une résolution que nous présenteront aux autres premiers ministres lors de la réunion sur l'accord de lac Meech. »

M. Filmon a par ailleurs expliqué qu'il était personnellement en faveur d'une rencontre fédérale-provinciale séparée sur l'entente constitutionnelle, rencontre qui devrait selon lui précéder ou suivre de près celle prévue sur les questions économiques en novembre à Ottawa.

Toutefois, il n'y a pas consensus des premiers ministres provinciaux sur cette idée des deux conférences. M. Filmon croit tout de même que la majorité penche pour l'instant de son côté.

Le rapport de son comité législatif, tout comme celui du gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick sur l'accord du lac Meech est attendu dans les jours suivants l'élection provinciale au Québec, soit après le 25 septembre.

Taxe de vente

Par ailleurs, malgré le très gros effort de promotion fait auprès des militants conservateurs par le gouvernement fédéral au cours des derniers jours, Gary Filmon n'a pas changé d'opinion quant aux dangers de la nouvelle taxe sur les produits et services (TPS).

Inflation, allourdissement de la bureaucratie en raison de l'armée de percepteurs requis, effet dévastateur sur le tourisme et effet chaotique pour les administrateurs des petites entreprises canadiennes, voilà le tableau selon lui des effets de la taxe que le fédéral veut imposer à compter de 1991.

M. Filmon place personnellement ses espoirs dans le comité de travail des ministres provinciaux des Finances pour trouver une solution de rechange valable à cette TPS. Brian Mulroney, tout comme son ministre Michael Wilson, ont quant à eux répété tout au long du congrès conservateur qu'ils n'avaient pas l'intention de toucher aux grands principes de cette taxe et que seules des idées de « génie » pourraient les inciter à modifier la formule minutieusement concoctée à Ottawa.

Guerre...

Canada a servi de refuge à de nombreux nazis criminels.

Jules Deschênes, l'ex-juge en chef de la cour supérieure du Québec, qui dirigea la Commission sur les crimes de guerre, affirmait il y a trois ans que des poursuites pouvaient être intentées sur-le-champ contre 20 suspects vivant au Canada.

Il citait 218 autres noms contre lesquels les preuves étaient moins fortes mais contre qui le gouvernement pouvait amorcer des procédures.

Preuves difficiles

Le ministre fédéral de la Justice, Doug Lewis, rappelait toutefois, le printemps dernier, que le gouvernement avait pour devoir de s'assurer que des preuves solides soient disponibles avant d'accuser quiconque de crimes de guerre.

Yvan Roy, enquêteur spécial du ministère de la Justice, affirme qu'il est plus facile d'intenter des poursuites que de les soutenir.

Ces crimes ont été commis il y a 45 ans, en Europe. Des ententes ont dû être conclues avec des pays étrangers pour permettre aux enquêteurs canadiens d'y recueillir de l'information. Or, les systèmes légaux et les langues diffèrent, d'un endroit à l'autre.

« Les témoins ne sont pas faciles à identifier, les documents ne sont pas faciles à trouver, de dire Roy. La vérité, c'est que nous ne sommes pas très fiers des résultats obtenus. Nous aurions préféré que plusieurs cas soient présentés aux tribunaux. »

« Nous croyons que tout ce qui pouvait être fait a été fait et, à chaque fois que nous sommes prêts à soumettre une cause au tribunal, nous le faisons. »

David Matas, avocat de Winnipeg et conseiller de la Ligue des droits de l'homme de B'nai B'rith, estime pour sa part que les précautions excessives prises par les autorités, dans ce domaine, ont permis à certains suspects de fuir.

« Nous ne voulons pas que des erreurs soient commises, mais nous ne voulons pas, non plus, que de telles précautions soient prises que nous en soyons paralysés », ajoute-t-il.



Sans son ameublement, la maison Kinsmen 1989 est évaluée à près de \$200,000.

Madame Suzanne Robillard de Rimouski gagne la Maison Kinsmen, à Expo-Québec

C'est Madame Suzanne Robillard, de Rimouski, qui a remporté la Maison Kinsmen, évaluée à \$300,000, lors du tirage qui a mis fin à la 78e Exposition provinciale de Québec, en fin de soirée hier.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Conçue par la Clinique d'architecture de Québec, sous la supervision de Patrice Laroche, et construite par Meunier et associés, la Maison Kinsmen 1989

comprend aussi l'aménagement paysager, la décoration intérieure et plusieurs autres articles, comme les bicyclettes pour les enfants. Cette année, les concepteurs devaient faire en sorte que les gagnants préfèrent conserver la maison plutôt que de prendre le prix de \$125,000.

Littman, qui travaille pour le Centre Simon Wiesenthal, à Toronto, est impatient.

Durant 40 ans, les ministères de la Justice et des Affaires extérieures ont ignoré ceux qui prétendaient que le Canada pouvait poursuivre les criminels de guerre qu'il abrite.

« Ils ont atermoyé, menti, fui leurs responsabilités. »

Jusqu'en 1987, aucune poursuite pour crime de guerre ne fut jamais engagée au Canada. Avant 1982, par ailleurs, aucune tentative d'extradition n'avait été intentée contre ceux qu'on soupçonnait d'avoir commis des atrocités durant la guerre.

Le dossier canadien n'était pas non plus vierge autant pour avoir trop timidement offert un refuge aux Juifs persécutés par les nazis que pour avoir ultérieurement évité de vérifier le passé des nazis arrivés sur notre territoire.

Le rapport Deschênes

Le rapport préparé pour le juge Deschênes par l'historien Alti Rodal d'Ottawa — qui n'a pas encore été publié en entier par le gouvernement — laisse entendre que le Canada s'est fait le complice de la fuite des nazis et criminels de guerre.

Selon Rodal, l'ex-premier ministre Louis Saint-Laurent est même intervenu personnellement pour cacher quatre collaborateurs du gouvernement de Vichy dont il connaissait l'identité.

Litman soutient que les Canadiens ont trop longtemps voulu ignorer la terrible réalité historique.

« À compter de 1942, les autorités canadiennes ont totalement refusé de s'impliquer dans l'histoire des crimes de guerre. »

« Durant 40 ans, les avocats du ministère de la Justice ont continué à rédiger des rapports confirmant l'impossibilité de poursuivre les criminels de guerre en vertu de la législation canadienne. »

Même aujourd'hui, de poursuivre Littman, le gouvernement « ne fait que suivre le courant ».

En 1987, Imre Finta, 77 ans, un ex-Hongrois devenu restaurateur à Toronto, fut le premier homme accusé au Canada en vertu de la nouvelle législation sur les crimes de guerre.

Ancien capitaine de police, Finta a été accusé d'avoir kidnappé, détenu et déporté 8,615 Juifs dans des camps d'extermination ou de travail nazis. Son procès doit débuter en octobre prochain.

Citoyenneté en cause

Dans l'autre cas, un procès au civil est retardé par un jugement devant être rendu à Vancouver. La Couronne tente de suspendre la citoyenneté qui avait été accordée au collaborateur nazi Jacob Luitjens, sous prétexte qu'il a fourni des informations erronées en émigrant du Paraguay au Canada en 1961.

Aujourd'hui âgé de 70 ans, l'ex-professeur de botanique de l'Université de la Colombie-Britannique a été reconnu coupable et condamné à mort par contumace, aux Pays-Bas en 1948, pour avoir collaboré avec les nazis durant l'occupation de ce pays.

Dès la fin de la guerre, Luitjens avait été détenu dans une prison alliée des Pays-Bas, mais avait réussi à fuir vers l'Allemagne puis vers le Paraguay. Il est entré au Canada en 1961 et a réclamé la citoyenneté en 1971.

« Les crimes de guerre ne semblaient pas une priorité pour les Canadiens, du moins jusqu'à une date récente », prétend Scheininger, du Congrès juif du Canada.

« Je crois qu'on n'a pas su comprendre et apprécier avec justesse toute l'importance que la question des crimes de guerre revêt pour la justice et les droits de l'homme. »

À chaque fois qu'un artiste des graffiti barbouille une swastika sur un mur — comme c'est le cas dans toutes les grandes villes — les Juifs se souviennent de ce qu'ils ne peuvent oublier.

La plaie s'ouvre de nouveau à chaque fois qu'un Ernst Zudell ou Jim Keegstra publie un document prouvant que l'Holocauste est un mythe.

— FIN —

Expo-Québec...

taut plus de livrets de billets à \$10, qui donne trois chances pour le tirage. A 14h00 tous les billets étaient vendus.

Le club Kinsmen aura donc recueilli \$1,050,000, une augmentation substantielle en regard de l'an dernier, où les 80,000 billets vendus avaient rapporté environ \$600,000. Les bénéfices de ce tirage servent pour les œuvres charitables du club, la principale étant la maison d'accueil pour femmes en difficultés.

La maison mesure 26 pieds sur 40, compte trois chambres et un garage indépendant. La maison sera bientôt transportée dans le secteur Le Mesnil, au 7445 boulevard des Galeries, dans le quartier Lenourgneuf de Québec. Sans l'ameublement, l'immeuble vaut près de \$200,000.

La popularité de la maison était visible durant l'exposition, puisque des files d'attente inter-

minables y ont été vues. De plus, tous les billets ayant été vendus, le club Kinsmen a largement dépassé son objectif qui était de \$700,000.

Les autres principaux prix étaient : une Ford Tempo de \$14,000, remportée par Yvonne Desgagnés, de l'île-aux-Coudres; le bon d'achat d'une valeur de \$10,000 chez Matelas Dauphin a été gagné par M. Albéric Ouellet, de Saint-Siméon.

Colombie...

partir pour les États-Unis, vendredi. Elle était attendue vendredi matin à Washington pour rencontrer le ministre américain de la Justice, Dick Thornburgh, à propos de l'extradition des trafiquants de drogue présumés interpellés lors de l'offensive. Elle n'est pas venue à cette rencontre et les autorités colombiennes n'ont donné aucune explication à cette absence.

Un porte-parole de son ministère a pour sa part indiqué que Mme de Greiff, qui occupe un siège important dans un conseil national spécial chargé de décider des extraditions des trafiquants arrêtés, soumettra officiellement sa démission lorsqu'elle rentrera au pays dans une douzaine de jours.

Interrogé, un porte-parole présidentiel s'est refusé à tout commentaire mais, selon une source politique haut placée, la ministre va effectivement démissionner.

Un autre quotidien de Bogota, *El Espectador*, a fait état notamment de déclarations de Monica de Greiff, selon lesquelles elle se sentait davantage « ministre de temps de paix que ministre de temps de guerre ». Il a été impossible dimanche à l'AFP de recevoir confirmation de ces informations.

M. Thornburgh a de son côté déclaré hier sur les ondes de CBS que si Mme Greiff demandait l'asile politique aux États-Unis, elle serait la bienvenue.

Enfin, la journée d'hier a été marquée à Medellín, fief du célèbre cartel des trafiquants de drogue, par des neuf attentats à la bombe contre des banques, a annoncé la police. Un homme a été tué dans l'explosion de l'engin qu'il était en train de poser.

Des artificiers de la police ont désamorcé six autres bombes, posées également dans des établissements bancaires de la ville. Les policiers ont, en outre, saisi 40 kg de dynamite et arrêté deux suspects.

Cette série d'attentats, qui a provoqué d'importants dégâts, n'avait pas été revendiquée hier soir mais il s'agit vraisemblablement d'une réponse du cartel de Medellín à l'offensive lancée il y a une semaine par le gouvernement du président Virgilio Barco contre les trafiquants de drogue.

Walesa met l'Occident en garde contre un retournement de situation

VARSOVIE (AFP) — Lech Walesa, le président du syndicat Solidarité, a lancé hier à Gdansk une mise en garde aux États occidentaux, les invitant très fermement à soutenir économiquement la Pologne, faute de quoi il pourrait y avoir d'ici un an « un retournement de situation » dans ce pays.

« Nous disposons, a-t-il dit, d'un délai de six mois à un an pour transformer et améliorer tout ce qui peut l'être en Pologne. » « Si nous ne faisons rien, le pays va tomber en ruine », a estimé Lech Walesa. Le président de Solidarité a alors fait état du risque d'un « nouveau retournement de situation » qui, a-t-il dit, entraînerait une paralysie des énergies dans le pays pendant 10 à 15 ans. Une nouvelle fois, Lech Walesa a convié les banques occidentales à ouvrir des succursales en Pologne afin de rassembler l'épargne des Polonais et de faire fructifier cet argent inutilisé, dont le montant, selon toutes les estimations, s'élève aujourd'hui à quelque \$6 milliards. Les Polonais ont toujours répugné à remettre leurs économies aux banquiers communistes.

Lech Walesa s'est aussi pro-

LE SOLEIL	
390, rue St-Vallier Est Québec (Québec) G1K7J6	
Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233



Le clown Giroflée est venu porter des ballons à Alexandre, à l'occasion du brunch que la Fondation canadienne Rêves d'Enfants donnait en son honneur au restaurant L'Astral, de l'hôtel Loews Le Concorde, en compagnie de tous ses parents.

Ses 3 jours au Concorde ont comblé de bonheur le petit Alexandre

Âgé de 9 ans, Alexandre Bélanger-Pelchat, de Beauport, vient de vivre son rêve d'enfant alors qu'il a passé trois jours à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec et qu'il a pu inviter sa famille, ses médecins et les journalistes à bruncher avec lui au restaurant rotatif L'Astral, qui surplombe la ville de Québec.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Pour réaliser ce rêve, grâce à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants, Alexandre a quitté vendredi matin, l'hôpital Laval où il est traité, et y retourne aujourd'hui pour y poursuivre ses traitements. Mais il est heureux parce que lui et ses parents ont pu oublier pendant quelques jours, l'issue sans espoir de sa maladie.

Alexandre souffre d'une malformation cardiaque congénitale associée à d'autres malformations viscérales qui, selon un de ses médecins, le Dr Alain Cloutier, cardiologue-pédiatre de l'hôpital Laval, emporte généralement ses victimes avant leur dixième année de vie.

Depuis sa première hospitalisation à l'âge de deux semaines, Alexandre a subi cinq interventions chirurgicales, dont trois à cœur ouvert. « Même si une transplantation cœur-poumons n'est pas totalement exclue, dit le Dr Cloutier, les possibilités sont très minces, en raison de l'état de ses poumons et de l'absence de rate, qui rend son système immunitaire très déficient. » À toutes les semaines, maintenant, on doit lui faire une ponction pour retirer plus d'un litre d'eau de ses poumons, afin de parer à ses défaillances respiratoires. Tout comme ses parents, Alexandre sait qu'il risque à tout moment d'être emporté par une défaillance cardiaque.

Mais pendant ces trois journées à l'hôtel Loews Le Concorde, Alexandre aura été le roi de la fête. Après sa sortie de l'hôpital vendredi, une imposante limousine le cueillait chez ses parents, à Beauport. Il a demandé qu'on s'arrête un peu devant le parlement, un édifice qui le fascine. « L'architecture, dit sa mère, Mme Raymond Bélanger, a toujours fasciné Alexandre, et c'est pour cette raison qu'il voulait vivre quelques jours à l'hôtel Loews Le Concorde. » Il ne comprenait pas qu'un restaurant rotatif aussi grand puisse reposer sur une structure plus petite, dans ses derniers étages. C'est un enfant intelligent et curieux, disent ses proches et son médecin le Dr Cloutier, que Mme Bélanger considère comme le complice de son enfant.

Quand la limousine s'est arrêtée devant l'hôtel, il a tout de suite voulu monter au restaurant rotatif pour admirer la ville de là-haut. Puis il a voulu voir les plans de l'hôtel. « C'est avec empressement, dit sa mère, que la direction de l'hôtel a satisfait son désir. »

C'était également son désir de recevoir tous les membres de sa famille, ainsi que le personnel médical qui le soigne et aussi les journalistes. Il voulait se voir à la télévision et dans les journaux, il voulait aussi s'entendre à la radio. « J'aimerais, dit Alexandre, que dans LE SOLEIL, tu salues pour moi mes amis Danny et Sébastien Lévesque. » Voilà, cher Alexandre, un autre petit désir exaucé.

Il voulait aussi que ce brunch du dimanche au restaurant rotatif lui soit servi en compagnie de tous les membres de sa famille, et ceux-ci ne lui auront certainement pas fait défaut puisqu'ils étaient plus de 40, dont ses grands-parents, ses oncles, tantes, cousins et cousines, venus de différents endroits situés entre Rivière-du-Loup et Montréal, pour assister à la fête.

Même une maîtresse d'école qui lui a fait la classe alors qu'il demeurait à Longueuil était au rendez-vous, sans compter son médecin et les infirmières qui le traitent à l'hôpital Laval. Il a reçu des cadeaux dont il était manifestement heureux, et a eu le plaisir d'accueillir le clown Giroflée, venu de l'île du Bonheur pour lui manifester l'amour de tous les clowns de la terre.

« Ce furent vraiment trois jours de bonheur, dit Mme Bélanger, à tel point que si on n'avait pas dû lui donner ses médicaments tous les soirs, on aurait oublié qu'Alexandre est malade. Pour tout cela aussi, dit-elle, je voudrais remercier Alexandre. »

La Beauce accapare 90% des pertes

Des incendies causent pour \$1 million de dégâts dans la région

Le feu a fait presque \$1 million de dégâts en fin de semaine dans la grande région de Québec. À elle seule, la Beauce accapare 90 % des pertes matérielles. En effet, en l'espace de 48 heures, deux granges de Saint-Isidore ont été dévastées par les flammes. Vendredi soir, deux camions 10 roues entreposés dans un garage de Saints-Anges ont été calcinés.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Vers 5 h, hier matin, une heure à peine après avoir fini d'arroser la grange-étable de M. Léonard Bouffard, sise au 102, route Sainte-Geneviève, à Saint-Isidore, les pompiers ont dû ramener leurs camions chez les voisins, Raoul et Hélène Pelchat.

À leur arrivée au 115, route Sainte-Geneviève, les flammes s'échappaient d'un bâtiment de tôle de 30 mètres de long, rempli de 25.000 balles de foin et abritant un tracteur. Tout indique que le feu aurait débuté près du système de chauffage des tuyaux d'hiver, qui se met en marche automatiquement par temps frais.

La cargaison de foin, toute fumante, a été démenagée par camion jusque dans un champ. Aucune bête n'a été incommodée par l'incendie. La plupart des animaux pur-sang de la ferme Arolen se trouvaient dans une autre éta-



Les pompiers ont sorti tout le foin du bâtiment de tôle de M. Pelchat et ont ensuite aspergé la structure durant six heures.

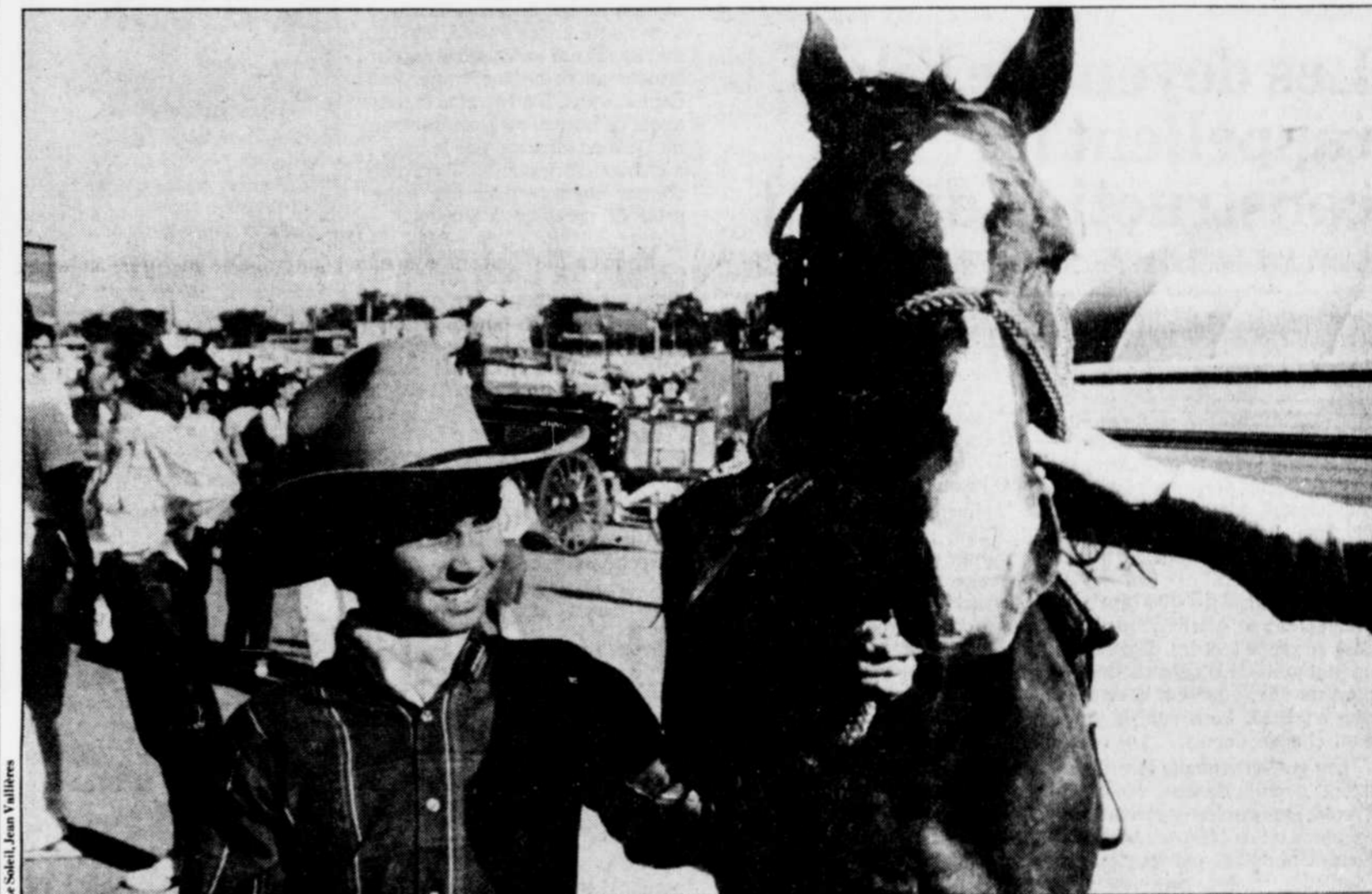
ble lorsque les flammes ont éclaté.

Selon le chef Antonin Paradis, les flammes couvaient depuis un bon moment dans la bâtisse, qui sert également d'atelier de mécanique. Les dommages frôlent quelque \$100.000. « Y'aura pas de problème pour rebâtir en corvée dans le rang. À Saint-Isidore, les gens se tiennent », confiait hier Marcel Couture, un voisin.

Vers 17 h, vendredi, 80 têtes de

bétail ainsi que la grange de Léonard Bouffard, de Saint-Isidore, disparaissaient dans un incendie qui a fait \$500.000 de pertes, à la suite d'une défectuosité dans le monte-balles du fenil. Le même soir, à Saints-Anges, dans Beauce-Nord, deux camions de 20 tonnes, évalués à \$250.000, ont été détruits par le feu, qui s'est déclaré dans un garage du 550, rue Principale.

Chez nous, la police tente d'élucider les causes de l'incendie qui a complètement ravagé samedi soir, une résidence innocuée située au 3421, Place du Trianon, à Sainte-Foy. Le feu aurait pris naissance au sous-sol. Enfin, vers 18 h le même jour, une maison de la rue du Dôme, à Beauport, a été abîmée par un début d'incendie dans un plancher. Les dommages s'élevaient à \$15.000.



Danny Lamontagne, 12 ans, de Saint-Etienne, tient fièrement son cheval « My Shawna » avec qui il a conquis les foules d'Expo-Québec.

Le jeune Danny Lamontagne fait sensation aux compétitions western d'Expo-Québec

Les spectateurs au pavillon de la Jeunesse, à l'exposition provinciale, ont pu remarquer que, depuis le début des compétitions western qui s'y déroulent, bon nombre de jeunes y participent, même dans les catégories pour vétérans. Parmi eux, on retrouve le jeune Danny Lamontagne, de Saint-Etienne-de-Lauzon, âgé de 12 ans seulement.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Parfois accompagné de son frère Steve, 17 ans, ou en solo sur son cheval My Shawna, Danny émerveille les foules par son évident talent, même s'il est le plus jeune des compétiteurs inscrits. Il avoue être maniaque des compétitions western, lui qui pratique cette discipline depuis trois ans déjà. Il le

fait sur une base professionnelle depuis seulement un an.

Sa mère dit de lui « il n'est pas économe, il est jamais tanné ». Son père, Phil Lamontagne, est visiblement fier de sa progéniture, même s'il essaie de ne pas trop le montrer. « Pour pas qu'il s'enfle la tête avec cela », avoue-t-il. Il avait fondé le club « Les cavaliers amateurs », en 1985, qui s'est scindé depuis en deux autres groupes, soit « Le Club western rive-sud »

et « Les organisateurs de jeux équestres de Lévis-Lotbinière ».

Parmi les vedettes montantes de l'Association western de Québec, on peut compter plusieurs anciens membres du club fondé par Phil Lamontagne. « Il y a entre autres, Mireille Alain, qui a été deux années championne ; Chantale Gilbert, qui est la championne actuelle, sa sœur Marjolaine, Mélanie Ferguson, les enfants de Gilbert Ariel », énumère-t-il.

Gilbert Ariel fait partie de l'Association western de Québec. Il est très satisfait du calibre de la compétition qui s'est déroulée durant l'exposition provinciale. « Et ça va être encore meilleur en fin de semaine », affirme-t-il. Une

semblable compétition a en effet lieu au pavillon de la Jeunesse, du 1er au 4 septembre.

Il ne faut pas s'imaginer que, pour ces jeunes, la compétition n'est pas prise au sérieux. « Au contraire, affirme Chantale Gilbert, âgée de 16 ans. Les journées sont longues et je ne rentre jamais à la maison avant minuit », fait remarquer cette résidente de Saint-Jean-Chrysostome. Cependant, elle et Danny Lamontagne ont fait assez bonne figure pour aisément « rentrer dans leur argent », chaque victoire rapportant \$225, même dans les catégories « 18 ans et moins ». « C'est rare, habituellement on gagne moins d'argent dans les catégories jeunes », mentionne Chantale Gilbert.

SUPER PROMO
Toute l'équipe vous invite
CAVALIER 89
2 ET 4 PORTES
Modèles Z-24 ou familiale
Venez comparer. Meilleurs prix en ville!

Fortement augmentée
prévue sur les
modèles 1990
Hâtez-vous de
choisir!

Laurent Moffet, Marcel Thérberge, Jacques Grenier, Mario Cloutier, Mario Moffet, Daniel Dumont, Benoit Lizotte, Richard Brodeur, Normand Lavoie, Réjean Gagné, Désiré Boisvert, Denys Pampalon, Gaëtan Francoeur, Roger Roy

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.
c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, 688-1212
Québec

UN TOUR DES ÎLES

Île d'Orléans

Léo Gendreau s'emploie à sauver les traditions

L'île d'Orléans a déjà beaucoup perdu de son patrimoine. Il n'y a plus de gens pour le faire revivre. Le patrimoine est devenu surtout un souvenir.

Textes de DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. Léo Gendreau, âgé de 36 ans, vit dans la maison de ses ancêtres à Saint-Laurent, île d'Orléans. Une maison qui date du début du régime anglais. Elle aurait été construite vers 1775. C'est avec fierté que M. Gendreau fait remarquer que la charpente de cette

maison, l'une des plus vieilles de l'île, n'a pas été touchée.

M. Gendreau trouve que l'on a déjà trop développé l'île d'Orléans. À son avis, si ça continue dans ce sens, il ne sera plus possible d'en palper le passé.

Le septième de sa génération, M. Gendreau a pris la relève de son père lors du décès de ce dernier. Il ne vit pas de la terre. Dans

ses moments libres, il l'améliore en la défrichant. Il vend ses récoltes de foin à un voisin.

« Le patrimoine, dit-il, ça tient à un fil. » Il ajoute : « Pour que le patrimoine vive, il faut continuer la tradition qui se perd de plus en plus. Par exemple, plus personne à l'île ne fabrique des meubles anciens. C'est une tradition qui s'est perdue. Les vieux meubles qui décoraient encore certaines de nos maisons ne sont plus qu'un souvenir du passé. »

Un violoneux

Père de deux filles, Angélique et Marie-Lise, M. Gendreau a pris la relève de son père en apprenant à jouer du violon. « S'il n'y a pas de jeunes pour faire revivre la tradition, dit-il, la musique traditionnelle va disparaître. »

« Chez nous, lorsque j'étais jeune, nous mangions beaucoup de poissons que mon père pêchait dans le fleuve (de l'anguille, du doré, de l'esturgeon, de la sardine). C'était normal qu'il en soit ainsi, nous vivions sur une île. Aujourd'hui, à cause de la pollution, cette autre tradition s'est perdue. On se baignait également dans le fleuve, une autre tradition qui s'est perdue. »

« J'aime la musique traditionnelle. Elle appelle les gens à la fête. Il ne s'agit pas d'impressionner les autres, de faire des performances, mais d'amener les gens à participer, à partager une tradition au lieu de regarder jouer. »

M. Gendreau n'a jamais quitté l'île. Il a toujours vécu dans la maison de ses ancêtres. Lorsqu'il s'est marié à Lise Plante, une fille de l'île, ils ont aménagé un appartement au deuxième étage. Pendant dix ans, il a travaillé comme agent de bureau au gouvernement du Québec. Fasciné par le bois, il a changé d'orientation. Il travaille comme ébéniste dans une entreprise de meubles, à Québec.

La terre est son deuxième gagne-pain. Elle a deux arpents de large sur 45 de long. Elle n'est pas suffisamment grande pour faire vivre une famille. M. Gendreau la défriche morceau par morceau et vend le foin à un voisin. Il rêve du jour, où elle sera complètement défrichée.

Une terre ancestrale, ce n'est pas comme une terre que l'on achète, précise M. Gendreau. « Vivre dans cette maison, marcher sur cette terre, ce n'est pas imper-

sonnel. Je revis intérieurement des choses. »

Une société en développement

M. Gendreau reconnaît que nous sommes dans une société en développement où le traditionnel a de moins en moins sa place. « Mais il faut faire attention de ne pas tourner le dos trop vite au passé. Tout deviendra alors impersonnel comme le linge que l'on achète dans les supermarchés plutôt que d'essayer de le faire soi-même. » Il soutient que la vie devient beaucoup plus intéressante lorsque l'on est capable de donner une identité aux choses qui nous entourent.

Il affirme avoir appris beaucoup de son père. À 12 ans, il commençait à travailler avec lui sur la ferme. Il constate qu'il est plus difficile aujourd'hui d'amener les jeunes à participer aux travaux. Il se demande si on ne se pose pas trop de questions à leur sujet, alors que l'on a au bout des doigts tout ce qu'il faut pour les aider.

« Évidemment, dit-il, il semble plus difficile aujourd'hui de donner aux jeunes le sens du travail et de l'effort. Dommage, puisque c'est comme ça que se perdent les traditions », conclut M. Gendreau.



Septième de sa génération, Léo Gendreau veut faire revivre les traditions de l'île dont celle de la musique traditionnelle.



La vie a bien changé depuis le pont de l'île, racontent M. Louis Gagnon, Mme Albertine Chabot, M. Eugène Proulx, Mme Marie-Jeanne Vaillancourt et Mme Yvonne Turcotte.

Les doyens de l'île rappellent la construction du pont

Avant la construction du pont, un bateau faisait la navette tous les jours, entre Sainte-Pétronille et Québec. Il y avait aussi des chaloupes à rames. L'hiver, des ponts de glaces, au moins cinq, relient l'île d'Orléans à Québec, la côte de Beaupré et la rive sud du Saint-Laurent.

Assis autour d'une table au pavillon Bonenfant, à Saint-Pierre, île d'Orléans, des personnes âgées se souviennent. MM. Eugène Proulx (89 ans), Louis Gagnon (83 ans), Armand Asselin (77 ans), et Mmes Albertine Chabot (95 ans), Yvonne Turcotte (94 ans) et Marie-Jeanne Vaillancourt (76 ans) se rappellent les discussions qui ont précédé la construction du pont de l'île, ouvert à la circulation en 1935. Pour eux, la vie a bien changé depuis.

Les gouvernements le promettaient depuis 20 ans, lance M. Proulx. Des insulaires étaient contre parce qu'ils craignaient l'invasion de l'île par les citadins. D'ailleurs, il est noté, dans le guide touristique de l'île d'Orléans, que la population de Saint-Pierre, paroisse située à l'entrée de l'île, s'est accrue à la suite de la construction du pont.

Cette crainte de l'invasisseur est toujours présente. MM. Asselin et Gagnon ne cachent pas leurs inquiétudes. Pour eux, si on installe un réseau d'aqueduc et d'égoût sur l'île, c'est la fin. « Les gens de l'île ne pourront pas garder leurs propriétés qui seront vendues aux gens de la ville. Évidemment, d'ajouter M. Gagnon, nous on ne verra pas ça. On ne sera plus là. »

La vie d'autrefois

C'est avec nostalgie que M. Proulx se remémore la vie à l'île avant l'arrivée du pont. « Les gens se rencontraient sur le bateau. Ils faisaient connaissance. La vie de village était plutôt tranquille. On se réunissait pour jouer aux cartes et parfois pour prendre un petit coup. »

À Saint-François, il se fabriquait de l'alcool que l'on appelait de la « bagosse ». Le curé de cette paroisse était moins sévère. On dansait surtout lorsqu'il y avait des mariages. La danse n'était pas tolérée partout.

Mme Chabot raconte le cas d'un résident de Saint-Laurent qui s'est vu refuser l'absolution par le curé pour avoir dansé. Il est allé se confesser à Québec. « Celui qui jouait du violon était aussi coupable que ceux qui dansaient. »

L'hiver, il arrivait que le bateau, par temps froid, reste pris dans les glaces. M. Gagnon se rappelle d'un jour de l'An, où son

père avait décidé d'acheter un piano. Le piano s'est promené pendant une semaine sur le fleuve, soit jusqu'au jour des Rois.

Au printemps, la circulation sur le fleuve par les ponts de glace devenait dangereuse. Bien des chevaux se sont noyés, souligne M. Gagnon. Et que dire des tempêtes d'hiver qui obligeaient les gens à rester sur place pendant deux ou trois jours.

Pour conserver les aliments durant l'été, les gens de l'île fabriquaient de la glace dans de grandes bâtisses. Un rang de glace, un rang de bran de scie. On avait de la glace jusqu'au mois de novembre.

Le temps des Fêtes

Le temps des Fêtes, ça se fête en grand. Mme Vaillancourt souligne que les festivités commençaient à Noël pour se terminer le jour des Rois. De la bagosse (alcool frelaté), il ne s'en buvait pas beaucoup dans le temps des Fêtes. Les hommes en consommaient surtout lors des mariages.

« Dans le temps des Fêtes, on buvait du vin maison. On allait visiter la parenté et, dans chaque maison, on prenait un petit verre de vin. Les curés étaient moins sévères durant cette période. Les gens avaient été à la confesse. »

Et que dire du temps des élections. La radio et la télévision n'existaient pas. Pour se faire connaître, les candidats se rencontraient au cours d'assemblées contradictoires. M. Proulx se souvient de la fébrilité de ses rencontres qui débouchaient parfois sur la violence. Il se rappelle de son beau-frère qui a reçu un coup de poing en pleine figure.

Pour M. Gagnon, il y avait deux périodes le « fun » durant l'année : faire boucherie et la récolte de lin. Le lin servait surtout à faire des linges à vaisselle.

Durant cette période difficile, il s'est produit de nombreux événements malheureux. Vers les années 1915-1920, 11 membres d'une même famille sont morts de la tuberculose. Ils avaient attrapé cette maladie dans le lait des vaches, précise M. Gagnon.

Plus près de nous, vers les années 60, un incendie a fait six victimes chez la famille de Joseph Lachance. Mme Turcotte souligne que ce fut un deuil pour l'ensemble des gens de l'île.



Léo Gendreau et sa petite famille devant la maison ancestrale.

Il a pêché l'anguille pendant 35 ans

Fin conteur, plein d'humour, M. Arthur Rouleau, 74 ans, mentionne en riant : « J'aimais mieux aller à la pêche à l'anguille qu'à aux noces ». Natif de Saint-Laurent, île d'Orléans, M. Rouleau a été pêcheur d'anguilles pendant 35 ans.

Même si on lui donnait les trois quarts de la rue Saint-Joseph à Québec, M. Rouleau n'en voudrait pas. Il aime mieux son île. Veuf depuis une dizaine d'années, il vit seul dans sa maison plus que centenaire.

Des pêcheurs d'anguilles, il n'en reste pas beaucoup à l'île d'Orléans. Environ une demi-douzaine, alors qu'en 1945-1946, on en comptait une soixantaine. M. Rouleau a loué tout son équipement à un voisin.

À Saint-Pierre, M. Lucien Cha-

bot, âgé de 83 ans, le douzième de sa génération à s'établir sur l'île, a commencé à pêcher l'anguille à l'âge de 10 ans. L'an dernier encore, il a participé à la pêche avec son fils André, qui a pris la relève. Son épouse ne veut plus qu'il y retourne. Elle considère qu'il n'a plus la santé pour faire ce métier.

C'est avec enthousiasme que M. Rouleau parle de la pêche à l'anguille. Il met beaucoup de soin à décrire l'énorme cage faite de bois et de broches de métal que l'on met à l'eau au début de l'été, le plus loin possible dans l'eau lorsque la mer est basse. On installe une chasse, un genre de clôture, pour attirer l'anguille dans la cage. Lorsqu'elle y entre, elle ne peut plus en sortir et périodiquement, on fait la levée de l'anguille.

Manger de l'anguille
Il faut du temps pour manger une anguille, raconte M. Rouleau. « D'abord la pêcher. Attendre 24 heures, le temps qu'elle meurt avant de la plumer. Il faut ensuite la faire bouillir pendant un certain temps pour qu'elle soit comestible et la rôti si on aime mieux la manger ainsi. »

Mais, les insulaires n'en mangent plus de l'anguille, au grand déplaisir de Lucien Chabot. Sa femme ne veut plus en faire cuire. Elle affirme que ça sent trop fort. Chez nous, lorsque nous étions jeunes on préférait l'anguille au saumon, insiste M. Chabot.

L'anguille est achetée par des entreprises de poisson qui la vendent en Europe, principalement en Allemagne. L'an dernier, André Chabot a pris pour 4,000 livres d'anguille. Une entreprise de Saint-Nicolas l'a achetée au prix de \$2.25 la livre. Son père rappelle qu'en 1959, il a fait sa plus grosse pêche, 9,200 livres. Mais à cette époque, elle se vendait 10 sous la

livre. « Au début, dit-il, on nous donnait 2.5 sous. Il y a deux ans, elle s'est vendue \$2.50 la livre. » Le record de M. Rouleau a été de 13,000 livres, en 1952.

M. Lucien Chabot se souvient également du temps où on salait l'anguille pour la manger l'hiver. On la vendait alors un peu plus cher.

« Une anguille, affirme M. Rouleau, ça meurt sans douleur. Mettez-en une sur votre patio et elle va retourner à la mer. » Il souligne également que l'anguille prend une couleur différente, selon les mois. Il se rappelle encore qu'en 1969, le gouvernement avait saisi l'anguille parce qu'on y trouvait du mercure.

M. Rouleau n'a pas fait que de la pêche. Il est à sa façon un père Ovide. Il a travaillé à la fabrication de goélettes à \$1.50 par jour. Il entaille encore les érables, le printemps. Joueur de violon, il a fait partie du groupe de Mme Georgina Audet. Dans son salon, on peut admirer les nombreux trophées qu'il a mérités lors de soirées canadiennes.

Il a aussi fait bâtir un casse-croûte, « Le Roi de la patate », situé sur le chemin Royal, près de sa maison. Ce sont des membres de sa famille qui s'en occupent. Maintenant, il répare des vieux meubles, joue du violon et raconte des histoires. Il est, en quelque sorte, un sorcier dans l'île, capable de prédire le temps qu'il fera et d'indiquer le sens du vent.

M. et Mme Lucien Chabot ont eu 10 enfants. Un est décédé et tous les autres, à l'exception d'un seul, demeurent près de la résidence familiale. M. Chabot a donné à chacun d'eux une partie de sa terre pour leur permettre de se construire. « Aujourd'hui, dit-il, avec la loi du zonage agricole, je ne pourrais plus faire cela. »



Arthur Rouleau explique comment est faite l'énorme cage qui sert à la pêche à l'anguille.

UN TOUR DES ÎLES

La journaliste Gisèle Gallichan a trouvé refuge dans l'île d'Orléans

« L'île d'Orléans fait maintenant partie de ma vie. C'est un refuge pour les durs coups et pour les bons moments. J'ai pris racine comme cet arbre devant moi. Pour me déraciner, il faudrait me couper comme cet arbre. »

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Gisèle Gallichan, journaliste, demeure à l'île depuis dix ans. Plus précisément à Sainte-Pétronille. De sa maison, elle a une superbe vue du fleuve et de la ville de Québec.

Reprenant les paroles de la chanson du regretté Félix Leclerc, *Le Tour de l'île*, Mme Gallichan souligne que vivre à l'île, ça lui donne l'énergie nécessaire pour supporter le difficile et l'inutile.

« J'ai compris, dit-elle, cette phrase de la chanson de Félix peu de temps avant de le connaître personnellement. Je revenais de la ville et, passé le pont, j'ai senti un changement. »

Mme Gallichan, qui s'intéresse beaucoup à la musique, a connu Félix Leclerc alors qu'elle était à la recherche de quelqu'un pour monter un opéra. Elle précise que Félix Leclerc ne sortait pas beaucoup. À l'occasion, il lui rendait visite. Il aimait regarder passer les bateaux, ce qu'il ne pouvait voir de chez lui.

Elle raconte que le développement résidentiel de la paroisse de Saint-Pierre déplaçait énormément à Félix Leclerc. Pour lui, ces bungalows détruisaient le cachet de l'île.

Mme Gallichan soutient qu'elle a appelé, elle-même, la société Petro-Canada pour se plaindre de la



L'île d'Orléans fait maintenant partie de ma vie, affirme Mme Gisèle Gallichan. Cette photo a été prise à sa maison de Sainte-Pétronille.

construction de leur poste d'essence, à l'entrée du village de Saint-Pierre, parce que l'édifice ne cadrait pas avec le cachet de l'île. On m'a dit que la municipalité de Saint-Pierre avait accepté sans difficulté les plans. « Il faut se demander, dit-elle, s'il n'y a pas des édiles qui sont fautifs. »

Au bord de l'eau

Mme Gallichan raconte qu'elle a passé la plus grande partie de son enfance sur le bord de l'eau, à L'Islet-sur-Mer. Son grand-père était marin. Pour elle, le choix de l'île n'est pas un hasard. « Après

plusieurs années de travail au parlement de Québec comme journaliste, j'ai senti le besoin de m'évader. J'ai dit à un copain que je cherchais une maison à l'île, il m'a dit qu'il en avait une à vendre à Sainte-Pétronille et je l'ai achetée. »

Mme Gallichan fait remarquer qu'à l'île d'Orléans, il y a trois types de citoyens : ceux qui naissent à l'île, ce sont les natifs ; les nés-natifs, ceux qui sont là de génération en génération ; les gens qui, comme moi, ont décidé, il y a 10 ou 20 ans, de s'installer à l'île.

L'île, poursuit Mme Gallichan, appartient surtout aux nés-natifs. « Ils ont été gentils de nous accepter. Ce qui n'a pas toujours été facile pour eux. Je respecte leur prudence. Imaginez ce que serait aujourd'hui l'île d'Orléans, si on avait ouvert les portes toutes grandes. L'île doit rester un jardin. Il faut éviter qu'elle devienne un appendice de Québec. »

Elle souligne que les insulaires ont fait une grande concession en acceptant la construction du pont. Pour eux, le pont marquait le début de l'envahissement.

J'accueille et je nourris

La devise de l'île est : j'accueille et je nourris. Mme Gallichan constate que cette devise est encore vraie aujourd'hui. On pourrait fermer le pont et les gens vivraient quand même. « Ici, dit-elle, je bénéficie de tout ce que le modernisme me donne et si j'en suis privée, ce n'est pas une catastrophe. J'ai du bois pour me chauffer, des légumes et des fruits pour me nourrir. »

« J'ai peur de l'avenir parce qu'il y a des jours à l'île qui ne sont pas de tout repos. Des gens y viennent durant la saison estivale. C'est le bruit des voitures, des bouteilles de bière qui se frappent, impossible de se reposer. Un jour, j'ai ramassé pour \$5 de bouteilles vides. »

Il faut aussi, ajoute Mme Gallichan, avoir peur des gens de l'île qui ne savent pas protéger ce que leurs pères leur ont légué. Il y a une dimension du patrimoine qui leur échappe.

Par contre, comme journaliste, Mme Gallichan se dit qu'il ne faut pas trop poigner les nerfs. Elle croit qu'il y a assez de gens qui sont sensibilisés pour faire prendre conscience aux autres du danger.

Sans être contre une plus grande visibilité des attraits de l'île, Mme Gallichan soutient qu'il faut protéger le mystère. Ce coin de pays où tous les Québécois doivent être fiers et se sentir chez eux. Elle ajoute : on apprécie beaucoup plus ce que l'on découvre soi-même.



Alain BOUCHARD

Monsieur Grosse Bedaine

Le vélo alors ?

Vous n'allez pas me dire que votre saison est terminée ? Pas la mienne, en tout cas.

Et là, je sais que vous allez me trouver très ordinaire, en apprenant ça. Je viens finalement de pédaler la fameuse piste des chutes Montmorency pour la première fois. Ce week-end.

Quelqu'un m'avait dit : Vieux-Port—pied des chutes d'une seule *claque*, sur une belle piste cyclable aménagée juste pour nous autres, complètement en dehors des circuits automobiles. Contrairement à la plupart des autres pistes du genre, ce qui est déjà tout un attrait en soi. Plus de bataille avec les chauffeurs de taxi quoi !

Vieux-Port—pied des chutes d'une *claque* : pas tout à fait vrai. Le monde, oui, commence la randonnée au Vieux-Port, ou la finit au Vieux-Port. Parce qu'il y a comme là une logique de choses implacable. Ça va de l'eau à l'eau, de rêve à rêve, j'sais pas moi. Mais en fait, la piste commence réellement au domaine Maizerets, à Limoilou, environ deux kilomètres plus loin. Je parle de la piste tracée, indiquée et je dirai même légale. Parce que la première partie, justement, est interdite aux cyclistes. Aux cyclistes et à tous les autres vivants de la terre, d'ailleurs. C'est clairement écrit sur une affiche du Canadien National. « Interdit de circuler... sous peine de poursuite légale ». Etc.

C'est la partie qui passe notamment sous l'autoroute, le long de la Daishowa (ex-Reed, c'est ça). La partie western. La partie un peu délinquante. On roule dans le gravier. On roule dans l'ombre et l'humidité du ciment. N'importe comment, de n'importe quel côté. On se fait quelques grimaces. On s'échange des petites politesses, genre : tu vois pas que t'es à gauche ? Le vélo, c'est comme pour les autos, ça doit rouler à droite ! Bref, la partie qui donne tout son charme à la seconde, pour ceux qui arrivent à s'y rendre. Parce qu'entre le pont Samson et le domaine Maizerets, il n'y pas de piste tracée, non plus qu'aucun semblant d'indication. Ce sont les cyclistes qui ont décidé de prolonger la piste jusqu'au Vieux-Port, je le disais tantôt. Comme ils ont un jour décidé de passer sur les rouges, de circuler à l'envers dans les sens uniques, de rouler sur les trottoirs, etc.

Le domaine Maizerets, le p'tit trésor le mieux caché de Québec, ma collègue Marie Caouette vous en a parlé au début de l'été, dans ses *Sorties du dimanche*. Comme l'oasis qui donnerait une sorte d'équilibre à la ville, qui serait à la basse-ville le poumon que les Plaines sont à la haute-ville.

Les poètes vous diront qu'il faut regarder à droite, en roulant vers les chutes. Parce que vous verrez alors le fleuve, les battures et leurs voiles filantes multicolores, l'île, le pont. Question de programmation intérieure. La poésie, quant à moi, on peut la trouver aussi dans les cours de motels du côté gauche.

Bouquet de menthe

Le p'tit nègre de plâtre, de la porte numéro huit du troisième motel à partir de la sortie De la Station, tiens. Le p'tit nègre de plâtre est là, assis bien droit les genoux serrés, avec les deux mains glissées entre les genoux serrés, et la mimique embarrassée de quelqu'un qui aurait commis un péché ou qui aurait vu quelqu'un d'autre en commettre un. À gauche du p'tit nègre de plâtre, environ à 30 mètres, en plein sur le parking d'asphalte, il y a un couple, assis côte à côte, sur des chaises de parterre, presque adossé à une grosse baignoire noire. Lui, un homme aux cheveux gris, qui doit avoir dans la cinquantaine, plutôt même dans la soixantaine. Elle, une femme aux cheveux ébène, qui doit avoir entre 30 et 60, comment savoir avec elles ? Peut-être un pied ou deux entre les deux chaises.

Au retour des chutes, les deux chaises étaient collées. Le monsieur parlait dans l'oreille de la madame. Et le p'tit nègre de plâtre était rouge-noir...

C'était dans la partie bien tracée, bien indiquée de la piste, avec des cyclistes polis, des scènes bucoliques et juste ce qu'il faut de petits tunnels sombres pour rester sur le qui-vive.

À l'autre bout aussi, il y a l'option délinquante. La piste officielle mène en quelque sorte au belvédère du pied des chutes, là où les touristes américains vont se faire arroser par la vapeur d'eau. Mais si vous en sortez juste avant l'ancienne Dominion Textile, sur votre gauche en face des petites chutes, et que vous roulez ou marchez un peu le long du chemin de fer, vous débouchez sur le côté *naturel* du pied des chutes, là où j'ai réussi sept ronds dans l'eau avec un caillou... et où j'ai cueilli un grand sac de menthe sauvage. On peut aussi se baigner, de ce côté, quand ce n'est pas trop froid. Et en toute sécurité, si on ne tente pas de remonter les chutes.

Je reviens à mon sac de menthe. On marche un peu sur les roches, pour accéder à la rivière. Quand tout à coup, le nez nous frétille et qu'on se surprend les deux pieds dans une grosse talle de menthe.

Amorce du retour.

Je me dis : sûr qu'il doit y avoir de bons comptoirs à frites, dans le coin. J'sais que ça ne va pas vous paraître très romantique, après la menthe. Mais tout ça est une question de programmation intérieure, je vous le disais tantôt. J'étais à peine à la hauteur du stationnement de la défunte Dominion Textile, à me dire : sûr qu'il doit y avoir de bons comptoirs à... quand Monsieur Grosse Bedaine est arrivé, comme tombé du ciel, pour rendre l'in vraisemblable encore plus invraisemblable.

La roulotte doit faire sept à huit mètres de long. Elle est peinte en bleu. C'est écrit, sur les côtés, en avant, en arrière : *Monsieur Grosse Bedaine, frites, hot dogs, hamburgers, etc.*

Elle était à peine stoppée que Monsieur Grosse Bedaine avait déjà pris ma commande. Un peu plus, ce type-là pourrait vous servir des frites en roulant sur les boulevards.

Et si vous l'apercevez, courez après.

Parce que ses frites sont les meilleures de Québec.

Elles sont aussi bonnes que celles de *Ti-Blond*, du haut de la côte de Tadoussac, juste avant la traverse vers Baie-Sainte-Catherine.

Mais t'en fais pas, *Ti-Blond*, je vais quand même repasser chez vous un de ces jours.

Et peut-être même en vélo.

ÉCONOMISEZ 50%*

Maintenant que Nancy a perdu 125 livres avec le programme Nutri Système, elle peut porter même les vêtements de sa fille de 16 ans.

NOTRE PROGRAMME COMPREND :

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- attention individuelle
- pas de calories à compter



Notre cliente Nancy a perdu 125 livres

nutri/system
clinique minceur

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Maintenant ouvert à Ste-Foy 658-3000
624-0440 **681-1212**
 9185, **CARREFOUR VANIER**
 boul. Henri-Bourassa **459, rue Soumande**
 Charlesbourg (face à Place Fleur de Lys)

*Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système. Nouveaux clients seulement. Prend fin le 2 sept. 89.

SERVICE D'URGENCE

Verres de contact

Dr J.R. Clément m.d.
Ophtalmologiste

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY

654-1488

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89/08/26			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		GAGNANTS LOTS 6/6 2 1042350,70\$ 5/6 + 16 49222,10\$ 5/6 319 1887,90\$ 4/6 19126 60,50\$ 3/6 331801 10,00\$	
4 12 14 32 44 45 No complémentaire: 33		VENTES TOTALES: 17668 178,00\$ PROCHAIN GROS LOT 89/08/30 (APPROXIMATIF): 1 600 000,00\$	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

LA MEILLEURE FAÇON DE TOUT SAVOIR!

TOUS LES JOURS TÔT LE MATIN IL Y A DU NEUF À LIRE DANS

ABONNEMENT
647-3333

Composez sans frais le numéro:
1-800-463-2362
Heures d'appel: 7 h à 17 h 30
Samedi et dimanche, 8 h à 12 h

LE SOLEIL

ANNONCES CLASSÉES
647-3311

Composez sans frais le numéro:
1-800-463-2116
Heures d'appel du lundi au vendredi:
8 h 30 à 17 h 30

Le tai chi recommandé aux personnes atteintes d'arthrite

À travers le Canada, hier, c'était la journée nationale du tai chi taoïste. Dans toutes les provinces du Canada —sauf Terre-Neuve—, les adeptes de cette discipline l'ont fait connaître au grand public tout en amassant des fonds au bénéfice de la Société d'arthrite du Canada. À Québec, les curieux et les touristes ont eu droit à une démonstration sur la terrasse Dufferin, en début d'après-midi.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

L'objectif pancanadien de cette campagne de souscription était de \$50,000. Pour ce faire, les organisateurs vendaient des macarons et des tee-shirts, sollicitaient les dons et offraient aussi aux gens de participer à un tai-chi-o-thon. Il suffisait d'accomplir « la routine » et de se faire commander.

Qu'est-ce que le tai chi ? C'est une discipline qui mêle à la fois l'exercice physique, la méditation et l'art martial. Le tai chi taoïste est inspiré de la doctrine du philosophe chinois Lao Tseu, qui vivait il y a 2 500 ans.

Son oeuvre la plus célèbre, *Le livre du Tao*, a inspiré la civilisation chinoise aussi fortement que la pensée de Confucius, qui est née 11 ans après lui. Les fanatiques de Tintin se souviendront du livre *Tintin et le Lotus bleu* dans lequel l'enseignement de Lao Tseu influençait le comportement

de quelques personnages de cette bande dessinée.

108 mouvements

Le tai chi se compose d'un enchaînement de 108 mouvements, exécutés de façon lente et circulaire, de manière à favoriser la détente et la relaxation. Il peut être pratiqué à tous les âges et il est même encouragé pour les personnes souffrant d'arthrite, car il fait travailler les articulations sans les brusquer.

Sur la terrasse Dufferin, hier, à peine une trentaine d'adeptes ont démontré leur art aux curieux. Une des organisatrices se disait désolée de cette faible participation, la Société de tai chi taoïste de Québec espérait regrouper une centaine de personnes. « Il faut croire que notre communiqué n'a pas bien été diffusé », a-t-elle affirmé.

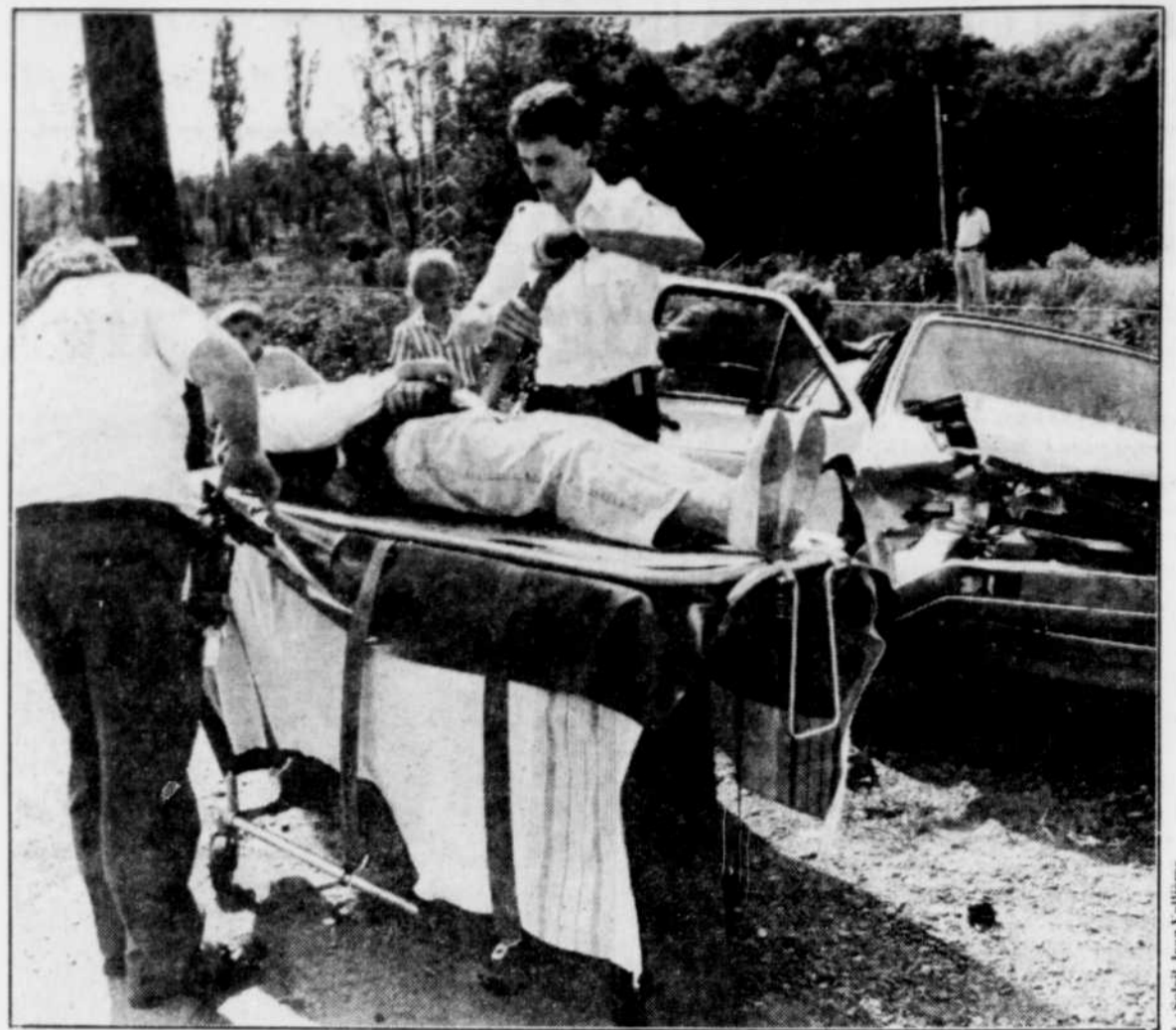
Mme Danielle Rochette, porte-parole de ce regroupement, signale qu'il y en avait environ 700 adeptes

du tai chi taoïste à Québec. Ils ont même un local rue Saint-Jean, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, où ils se réunissent pour perfectionner leur art en suivant des cours.

Le tai chi taoïste s'est implanté au Canada en 1970, lorsque M. Moy Lyn Shin a fondé la Société de Montréal. Le groupe de Québec a été formé en 1982. Le tai chi vise la détente et à accentuer la capacité de concentration, il est aussi un art de vivre pour des millions de personnes à travers le monde. Une spectatrice de la démonstration d'hier, faisait remarquer que « juste à les regarder faire, on est déjà plus détendu ! ».

Un des participants soulignait qu'il faut environ 45 heures, à raison de deux séances de 90 minutes par semaine, pour maîtriser l'enchaînement des 108 mouvements. La longueur de la « routine » varie selon la personne, cela peut varier entre 15 et 20 minutes.

Des séances d'initiation sont prévues pour le grand public, un peu partout dans la région, au début de septembre. Des cours plus complets sont offerts à chaque trimestre et l'inscription pour l'automne, aura lieu les 5 et 6 septembre. On peut s'informer en téléphonant au 522-4951.



Carambolage sur le boulevard Sainte-Anne

Une femme a été gravement blessée vers 15 h, hier, lorsque cinq véhicules sont entrés en collision sur le boulevard Sainte-Anne, à Château-Richer. L'impact a aussi provoqué un énorme embouteillage sur la voie rapide. Il a fallu 30 minutes pour dégager les deux blessés de l'accident.



Les adeptes du tai chi taoïste accomplissent un enchaînement de 108 mouvements dont la majorité sont calqués sur des positions prises dans le monde animal.

Un homme malade est secouru par un hélicoptère de la base de Bagotville

Un homme de 50 ans, de Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean, qui avait subi un malaise durant une randonnée en forêt, a été secouru par un hélicoptère de la base militaire de Bagotville, hier matin.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

L'homme était parti en randonnée en forêt avec un compagnon samedi. Ils s'étaient enfoncés dans un terrain boisé au nord de Notre-Dame-de-La-Dore, un village situé à 25 kilomètres de Saint-Félicien.

L'endroit était accessible seulement aux véhicules de type tout-terrain.

L'homme a ressenti un malaise, probablement cardiaque, en soirée. Il a pu trouver un abri, et il a décidé de passer la nuit en forêt. Au petit matin, comme son état ne s'améliorait pas, son compagnon

est parti chercher du secours.

Il s'est adressé à la Sûreté du Québec, qui a décidé, étant donné l'accès difficile, de se tourner du côté de la base militaire de Bagotville.

L'hélicoptère militaire s'est rendu sur place et, comme il ne pouvait pas atterrir, l'homme a été secouru à l'aide d'un treuil. Il a été transporté à l'hôpital de Roberval, où, aux dernières nouvelles, son état était jugé stable.

En Bref

■ Saisie de drogue

La Sûreté du Québec a saisi samedi soir 22 sacs contenant un quart de gramme de cocaïne, lors d'une perquisition faite dans un véhicule garé à l'Anse-aux-Griffons. Un individu de 20 ans relié à cette affaire sera traduit devant la justice prochainement. La drogue a une valeur de revente de \$770.

■ Marijuana arrachée

Les agents de la Sûreté du Québec, poste de Baie-Comeau, ont arraché 152 plants de marijuana, d'une valeur de \$15,000, dans la nuit de vendredi à samedi. Les plants, découverts dans la région de Pointe-Lebel, mesuraient entre un et trois pieds seulement mais avaient atteint leur maturité. Le Bureau des enquêtes criminelles à Baie-Comeau s'interroge à savoir si la drogue a été plantée par l'homme ou si elle a poussé « naturellement ».

■ Poursuite intentée par deux homosexuels

JONQUIÈRE (PC) — Daniel Claveau et Marcel Malaisson, les deux homosexuels qui ont finalement réussi à unir leur destinée, le 12 août à Larouche, ont la ferme intention d'intenter des poursuites en cour civile contre le club Le Patro et le club Aramis, de Jonquière. Les deux Jonquiérois ont mandaté leur avocat, Me Martial Guay, d'évaluer la nature des poursuites et des dommages qui leur ont été causés. Il aura également à déterminer contre qui devront être adressées les poursuites. Dans le cas du club Le Patro, les deux plaignants peuvent intenter une poursuite contre cette salle de réception et contre les administrateurs, puisque ce sont eux qui ont pris la décision d'annuler le contrat de location. Quant au club Aramis, les administrateurs ne devraient pas faire l'objet de poursuites puisqu'ils avaient décidé de respecter leur engagement. Toutefois, ce sont les membres du club, réunis en assemblée générale, qui ont renversé la décision du conseil d'administration. Les poursuites ne devraient donc viser que le club.

■ Poste d'essence dévalisé à Deschambault

Quatre individus ont dévalisé un poste d'essence de Deschambault vers 2 h 30 la nuit de vendredi à samedi. Deux de ceux-ci ont été interceptés par les policiers peu de temps après leur méfait. Ils comparaitront au palais de justice de Québec, lundi. Le montant du vol demeure inconnu.

La police amérindienne fait appel à la SQ

La police amérindienne de la réserve de Mistassini, au Lac-Saint-Jean, a fait appel à la Sûreté du Québec pour déloger un forcené qui s'était barricadé dans un chalet de la réserve hier matin, d'où il a tiré deux coups de feu.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Vers 6 h hier, les policiers du poste de Chibougamau ont reçu l'appel de la police amérindienne. L'Amérindien, dont l'identité ne peut pas être révélée puisque des accusations ne sont pas encore portées contre lui, avait tiré deux coups de feu sans atteindre personne.

Les agents se sont rendus sur place mais ils ont décidé de demander du renfort au Groupe d'intervention de la SQ, à Québec. Le GI s'est mis en route, mais a fait demi-tour avant d'être arrivé : le suspect s'étant rendu sur le coup de 9 h.

L'homme doit comparaître aujourd'hui, sous des accusations d'utilisation d'arme à feu dans un dessein dangereux.

Un lascar menace les policiers de Charny avec un couteau

Des policiers de Charny ont vécu un mauvais moment, hier après-midi, lorsqu'un individu de 31 ans, visiblement en état d'ébriété, les a menacés d'un couteau et a proféré des menaces de mort à leur endroit.

Les événements ont commencé quand l'homme a appelé les ambulanciers. Ceux-ci se sont immédiatement méfiés, car le lascar avait l'habitude de les appeler sans raison.

Plutôt que de se rendre rue de l'Affluent, d'où provenait l'appel, ils ont remis le dossier aux policiers. Ceux-ci se sont présentés à l'appartement de l'homme, qui les a accueillis à la pointe de son couteau et les a forcés à sortir dans la rue, où il les a menacés.

Devant la tournure des événements, des confrères ont été appelés à la rescousse, mais c'est finalement un ami du forcené qui a réussi à le désarmer et à lui faire reprendre ses esprits.

L'homme devra subir des examens psychiatriques.

GAGNEZ LE MONDE jusqu'au 3 novembre

Questions du 28 août

Réponse no. 1: _____

Réponse no. 2: _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Age _____

App. _____

Tél. _____

Remplir et poster à:
Concours
Gagnez le Monde CBV
Société Radio-Canada
Case Postale 9.640
Ste-Foy, Québec
G1V 4C2
ou porter au
2505 boul. Laurier
Ste-Foy

Note: un seul coupon par enveloppe, seuls les coupons comportant deux bonnes réponses seront gagnants. Tous les détails à _____

Club Aventure

LESOLEIL

Radio-Canada
CBV 980/Québec

En semaine de 6h00 à 9h00

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Le PLQ intégrera les communautés culturelles à la fonction publique

MONTREAL — Les libéraux n'ont pas réussi à recruter un candidat des minorités visibles aux élections du 25 septembre, mais ils s'engagent à « viser comme objectif » que 12 % des personnes embauchées dans la fonction publique proviennent désormais des communautés ethniques.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

C'est là le principal engagement dévoilé, hier, au cours d'une assemblée cosmopolite qui réunissait plus de 1,000 personnes, dont la plupart des candidats libéraux de la région de Montréal. Il est déjà prévu qu'un programme gouvernemental sera annoncé d'ici la fin de 1989 pour concrétiser cette promesse.

Parmi l'ensemble des nouveaux engagements dévoilés par les libéraux, cette promesse est aussi la seule qui ait un peu soulevé l'assistance, qui a par ailleurs réservé un accueil chaleureux à son chef, M. Robert Bourassa.

En conférence de presse, M. Bourassa a souligné qu'on ne « peut pas fixer un calendrier pré-



M. Bourassa a souligné qu'on ne « peut pas fixer un calendrier précis » pour l'intégration à la fonction publique de représentants des communautés culturelles.

cis » pour l'intégration à la fonction publique de représentants des communautés culturelles.

Le chef libéral a invoqué plusieurs facteurs qui rendent les prévisions difficiles. Il a parlé du rythme d'embauche, dont il a dit qu'il devrait s'accroître après avoir été au ralenti ces dernières années. Il a également évoqué les exigences des emplois à pourvoir

et aussi le fait que Québec est la capitale administrative, alors que les membres des communautés culturelles vivent surtout dans la région de Montréal.

En mars 1988, 4 % des membres de la fonction publique s'identifiaient comme issus des communautés culturelles. Or, ceux qui s'identifient ainsi constituent pré-

sentement 12 % de la population du Québec.

L'engagement pris, hier, par les libéraux porte sur les embauches faites pour combler des postes permanents. Ces trois dernières années, une moyenne de 1,500 personnes ont été embauchées annuellement et à peine une soixantaine d'entre elles provenaient des communautés culturelles, selon les informations transmises par le PLQ. Si la proportion de 12 % avait été observée, c'est 180 membres des communautés culturelles qui auraient dû être recrutés chaque année.

Déjà, en 1985, le PLQ avait pris des engagements à l'égard de l'intégration des anglophones et des communautés ethniques au sein de la fonction publique. Hier, M. Bourassa affirmait que le nouvel engagement de son parti constituait peut-être une première parce qu'il porte sur « des objectifs concrets ».

Pas de candidat noir

Par ailleurs, devant la presse, M. Bourassa a dû expliquer pourquoi son parti n'allignait aucun candidat de race noire parmi ses 125 porte-couleurs dans l'ensemble des circonscriptions du Québec. Le chef du PLQ a expliqué que des discussions avaient eu lieu, mais qu'aucune entente n'avait été conclue.

Il a aussi évoqué les difficultés posées par le parachutage de candidat. Ce problème se pose quand des personnes pressenties n'habitent pas la circonscription qui est disponible ou que l'on voudrait leur destiner.

Dans la présente campagne, au sein des deux grands partis, un seul candidat des minorités visibles est sur les rangs. Il s'agit du péquiste Jean Alfred qui fut le seul député de race noire dans l'histoire du Québec et qui tente de reconquérir la circonscription de Chapleau qu'il représentait à l'Assemblée nationale.

Autres engagements

Contrairement à son habitude des derniers jours, M. Bourassa a épargné ses adversaires péquistes, hier. Il s'est contenté de décrire à son auditoire comment les priorités du PLQ correspondent aux motifs pour lesquels les immigrants peuvent choisir de s'établir dans un nouveau pays : recherche de la stabilité politique et prospérité économique.

Parmi les autres engagements dévoilés, hier, par la ministre déléguée aux Communautés culturelles, Mme Violette Trépanier, on note un ajout de \$3 millions par an pour l'enseignement du français aux enfants des communautés culturelles, l'augmentation du nombre de langues dans lesquelles Communication Québec rend ses services, un meilleur accès aux services sociaux et de santé et l'instauration d'une semaine interculturelle.

Des étudiants expriment leur mécontentement à Bourassa

MONTREAL — Vingt-quatre heures après une déclaration du chef libéral Robert Bourassa qui laissait prévoir un dégel des frais de scolarité dans les universités advenant la réélection du PLQ, quelques manifestants sont déjà venus exprimer leur mécontentement au premier ministre.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

La tournée de M. Bourassa avait été plutôt calme à cet égard jusqu'à maintenant. Quelques infirmières s'étaient rendues au Spectrum pour le lancement officiel de la campagne du PLQ, il y a dix jours, et c'est à peu près tout.

Hier, les jeunes étudiants scandaient « Non au dégel ! », « Pour le droit à l'éducation ! » et « À bas Boubou ! »

Ils ont rapidement été rejoints par une poignée d'autres manifestants qui, ceux-là, dénonçaient la réforme de l'aide sociale effectuée par le gouvernement libéral au cours du mandat qui s'achève.

Les forces de police n'ont eu aucun mal à maîtriser la situation, les manifestants demeurant calmes et leur nombre ne dépassant pas la vingtaine.

sant pas la vingtaine.

On a cependant constaté la présence d'un grand nombre de policiers, dont certains ont inspecté sommairement les abords de l'endroit où était stationné le car de reportage de Télé-Métropole.

Selon les indications recueillies sur place, un appel anonyme avait été logé à la salle des nouvelles de la station de télévision montréalaise pour annoncer qu'un communiqué du FLQ avait été caché à proximité de la camionnette du canal 10. Rien n'a cependant été découvert.

Le métro à Laval n'est pas pour demain

MONTREAL (PC) — Le métro à Laval n'est pas pour demain.

Même si le projet est sérieusement envisagé, le premier ministre Bourassa n'a pas voulu s'engager, hier, pour que les travaux de construction de ce métro débutent au cours du prochain mandat qu'il sollicite.

« Les études doivent être actualisées. Quand elles seront complètes, nous discuterons avec les

autorités municipales et nous prendrons ensuite les meilleures décisions pour améliorer le transport public à Laval », a-t-il déclaré, en marge d'un rassemblement pour les communautés culturelles à Montréal.

Selon le quotidien *La Presse*, le premier ministre serait personnellement en faveur du prolongement du métro à Laval.

L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAINNE
vous offre cet automne des cours
D'ESPAGNOL
dans tous les niveaux
Inscription jusqu'au 11 septembre 1989
Information: 652-1013

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES
Sur appareil Macintosh
Documents de tout genre:
• Formulaires
• Organigrammes
• Rédaction professionnelle
• Qualité • Rapidité
Imprimante au laser
10 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
666-9930

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU NEZ

Pierre Guévremont
M.D. OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE
TÉL.: 681-0246
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

BLESSURES SPORTIVES?

DR DAVID R. MOORE
Chiropraticien
545, Grande-Allée Est
Québec
529-4862
13 ans d'expérience

STANZA XE 1989
• servofrein • servodirection • volant ajustable • transmission automatique 4 vitesses • radio AM-FM stéréo • dossier arrière rabattable • moteur 2 litres • pneus Michelin 4 saisons

Aucun comptant, taxe, transp. prép. inclus. Premier versement 30 jours
336\$ PAR MOIS

NISSAN GARANTIE 6 ANS 100 000 KM NISSAN

240 SX 1989
• servofrein • servodirection • transmission automatique 4 vitesses • moteur 2.4 litres • horloge à affichage numérique • pneus 4 saisons • volant ajustable • radio AM-FM stéréo

Aucun comptant, taxe, transp. prép. inclus. Premier versement 30 jours
387\$ PAR MOIS

ROBERGE NISSAN
8 2 2 - 1 4 7 5
6964, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien G0A 2K0

LOCATION À LONG TERME MAXIMA ET PATHFINDER



Pierre
CHAMPAGNE

Une poutre « fédérale » dans l'oeil

Récemment, *Jeanne To Thanh Hien* demandait de passer un concours d'adjointe de rédaction au bureau du Conseil privé, à Ottawa. Le 19 juillet, sa demande était rejetée par le conseiller en ressourcement *Gérald Sauvageau* qui lui adressait la lettre suivante :

« Nous regrettons de vous aviser que nous ne pouvons donner suite à votre demande, puisque vous ne rencontrez pas l(es) exigences(s) fondamentales(s) suivante(s) : expérience de la lecture d'épreuve et la révision des textes de nature légales (sic) et de la recherche et le (sic) compilation d'information pour fins de rapports.

« Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas de (sic) communiquer avec moi au numéro 957-5232. Veuillez agréer...etc. »

Ce à quoi Mme To Thanh Hien devait répondre :

« En dépit de mon manque d'expérience j'ai pu relever dans la lettre envoyée par vos services les quelques fautes et anglicisme suivants :

1) on ne dit pas des « textes de nature légale » mais des « textes de nature juridique ».

2) on « rencontre pas les exigences fondamentales », on « y satisfait ».

3) le verbe « hésiter » est suivi de « à » et non pas de « de »

4) « compilation » est un mot féminin.

« J'ose espérer, ajoutait-elle, que pour l'image de marque du bureau du Conseil privé, l'heureux candidat ou l'heureuse candidate ne commettra pas de telles fautes de langue et saura maîtriser le français un peu mieux que les personnes qui l'auront choisi(e). »

Mme To Thanh Hien aurait encore pu ajouter :

5) une lecture d'épreuves sous-entend plusieurs épreuves et devrait s'écrire au pluriel, non au singulier.

6) Il y avait un s de trop dans vos « textes de nature légales. »

J'ai comme l'impression que le dénommé *Gérald Sauvageau* ferait bien de réviser sa grammaire. À Ottawa, le français, ça se perd rapidement.

La hantise des BPC

La haute direction du Parti libéral est hantée par les BPC. Ils aimeraient bien enterrer le problème le plus tôt possible avant les élections et que les maussades de journalistes n'en reparlent plus jamais, jamais, jamais.

Mercredi matin, à 9 h 30, *Mario Bertrand*, le chef de cabinet du premier ministre, avait invité à déjeuner le sous-ministre de l'Environnement, *Jean-Claude Deschêne*, la sous-ministre adjointe *Cécile Cléroux*, autrefois de Saint-Basile, et le secrétaire associé du Conseil exécutif chargé de l'aménagement, *André Trudeau*.

Mercredi soir, de 20 h à jeudi matin, 4 h, le « bunker » était en pleine effervescence, me disent les Redresseurs. « Cécile et Mario y avaient installé le quartier général de l'opération d'où l'abrasif et Trudeau « callaient » les ordres par téléphone à la sécurité, au bateau russe qui revenait et aux envoyés spéciaux à Baie-Comeau ».

Il semble évident, selon les Redresseurs, que ce dossier des BPC relève maintenant d'*André Trudeau*. L'abrasif ne fait confiance qu'en son monde, disent les Redresseurs. L'abrasif ne travaille qu'avec ses gens.

« Faut-il prévoir un déplacement à court terme de Trudeau à des fonctions névralgiques ? Tes Redresseurs parient là-dessus ! Tu veux parier quoi ? »

Réponse aux Redresseurs : Je parie un 26 onces de vodka russe de première qualité. Il doit y en avoir sur le bateau.

À qui la faute ?

Il y a des jours où certains ratés apparaissent durant une campagne électorale. Jeudi soir, par exemple, le premier ministre prenait la parole, à Brossard, devant une assemblée de femmes libérales, et, selon les Redresseurs, le message du PM n'a pas passé. Alors à qui la faute ?

Aucun journaliste n'a remarqué que le message n'avait pas été livré correctement. Du moins, je n'ai rien vu nulle part là-dessus. Personne n'en a parlé. Mais au quartier général du PLQ, c'était un beau bordel... selon les Redresseurs.

Était-ce la faute du premier ministre, ennuyé et ennuyant ? Ou celle de son rédacteur de discours, *Michel Corbeil* ? Ou à l'organisateur *Pierre Bibeau* qui n'a pas su trouver la bonne salle ? Ou parce que ce n'était pas le bon micro pour ce type de salle ?

De dire les Redresseurs : « Les gens du parti accusent l'entourage du PM ; ceux-ci accusent les bénévoles qu'ils qualifient d'incompétents... et le grand patron de tout ça, *Mario Bertrand*, doit quand même garder le contrôle au-dessus de tout ce bruit. Ça fait que l'abrasif crie encore plus fort que jamais. Il crie, il gesticule, il frappe sur la table. C'est pas beau à voir. Même la crise de Saint-Basile, l'an dernier, n'avait pas réussi à le mettre en maudit comme ça. »

Renseignements sur les compagnies

Il existe, au gouvernement du Québec, un numéro de téléphone que vous composez lorsque vous voulez obtenir des renseignements sur une compagnie. Ce numéro de téléphone est le 643-3625. Sauf que le service est tellement débordé (on y reçoit plus de 200,000 appels par année) que les 17 fonctionnaires qui y travaillent ne suffisent plus. Vous appeler le 643-3625 et c'est toujours occupé. Et quand ce n'est pas occupé vous tombez sur une cassette qui vous dit que... les bureaux sont fermés.

J'ai téléphoné au directeur du service, *Roger Leguy*, qui m'a assuré que d'ici à quelques semaines, on devrait être en mesure de répondre aux gens promptement. « Nous avons engagé 15 personnes de plus pour répondre au téléphone. Dix à Montréal et cinq à Québec. Toutes débiteront le 5 septembre. Il faudra d'abord leur donner une formation pendant deux semaines, mais je peux vous assurer qu'avant la fin du mois de septembre nous pourrions répondre convenablement à la demande. »

Encore quelques semaines de patience donc.

Les grands bureaucrates

D'instinct, d'expérience, dans son bureau, dans les restaurants, dans les salles d'attente, partout où viennent aussi ses semblables, le grand bureaucrate s'assied le dos au mur.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Les groupes environnementaux invitent les partis à agir

MONTRÉAL (d'après PC) — Les principaux groupes environnementaux québécois sont d'avis que les partis politiques doivent profiter de la campagne électorale pour proposer des politiques globales susceptibles de convaincre les électeurs qu'ils se préoccupent vraiment des déchets dangereux, de la sauvegarde du fleuve Saint-Laurent, de l'agriculture biologique et de la conservation de l'énergie.

Pour Greenpeace, la discussion sur les déchets dangereux ne doit pas se limiter aux BPC de Saint-Basile-le-Grand, mais s'étendre à tous les organo-chlorés qui sont rejetés dans le fleuve.

À cet égard, Greenpeace déplore que la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, dirigée par Yvon Charbonneau,

prenne tant de temps à tenir des audiences publiques.

Ce groupe écologique estime que le prochain gouvernement devra forcer les entreprises de pâtes et papier à cesser complètement le déversement des organo-chlorés dans le fleuve Saint-Laurent d'ici à 1993.

Au-delà des paroles

Pour sa part, l'Union québé-

coise pour la conservation de la nature (UQCN) souhaite la formulation d'engagements environnementaux précis et vérifiables.

Aux yeux de l'UQCN, qui regroupe 80 organismes de conservation à travers le Québec et représente plus de 25,000 personnes, le bilan du gouvernement sortant n'est pas reluisant. Il a encouragé la perte des terres agricoles, favorisé le développement industriel sans tenir compte de l'environnement et a négligé la gestion des déchets industriels.

L'UQCN souhaite que le prochain gouvernement soumette tout projet industriel et minier à un examen public quant aux impacts environnementaux.

Agriculture biologique

Le Mouvement pour l'agriculture biologique croit qu'il est temps que le Québec se dote d'un plan global d'intervention en matière d'agriculture favorisant l'application sur une grande échelle de méthodes biologiques.

Les tenants de l'agriculture biologique invitent les partis politiques à se prononcer sur la pertinence de rompre avec la tendance généralisée de fertilisation chimique dans les forêts, en agriculture, en horticulture.

Pluies acides

L'Association québécoise pour la lutte contre les pluies acides (AQLPA) s'étonne de toutes les consultations qui ont lieu et auxquelles les groupes environnementaux ont invités à participer.

Au prochain gouvernement, l'AQLPA demande de renoncer à la remise en marche de la centrale thermique de Tracy en raison des tonnes de SO₂ qui seront émises dans l'air pour retomber sur les régions les plus endommagées, soit la Beauce, l'Estrie et les Bois-Francs.

Ce groupe réclame également que le gouvernement cesse de vendre de l'électricité aux États-Unis et dans les autres provinces et réalise que le manque d'eau dans les barrages d'Hydro-Québec est occasionné par les bouleversements climatiques dus à l'effet de serre.

Pour la Société pour vaincre la pollution (SVP), l'intervention gouvernementale en ce qui concerne les emplacements de déchets dangereux au Québec est une urgence, nonobstant la tenue de l'enquête Charbonneau.

La SVP estime qu'une centaine d'endroits contaminent l'environnement québécois, dont une cinquantaine nécessitent des actions immédiates.



Yves SÉGUIN

Inauguration de son comité central Yves Séguin fait valoir ses réalisations

Le candidat libéral du comté de Montmorency, le ministre Yves Séguin, a défié, vendredi, ses partisans comme ses opposants de trouver un seul des ses engagements de la campagne électorale de 1985 qu'il n'aurait pas rempli.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

Inaugurant son comité central dans le parc industriel de Beauport, M. Séguin a souligné que, par nature, il préférerait faire valoir ses propres réalisations et projets plutôt que d'attaquer l'adversaire.

« J'ai rempli toutes les promesses que j'avais faites alors comme candidat dans Montmorency et j'y ai même ajouté en prime ma participation au règlement du dossier de la Bastogne », a-t-il affirmé avec une certaine fierté, ajoutant que depuis quatre ans, il avait aussi toujours fait un effort pour être accessible le plus possible aux gens de son comté et ce, malgré sa charge de ministre.

Quant à cette campagne qui dé-

bute, M. Séguin a incité ses troupes à faire un effort maximum de façon à parvenir à une victoire convaincante le soir du 25 septembre. Sur le plan provincial, le ministre du Revenu prévoit qu'il aura à mener de beaux débats sur la fiscalité face à M. Jacques Parizeau, le chef du Parti québécois.

Pour ce qui est des projets à réaliser au cours de son prochain mandat, M. Séguin a dit en avoir de nombreux pour son comté, que ce soit celui du complexe de la Dومتex au pied de la chute Montmorency, celui de l'axe routier nord-sud à Beauport, celui d'une aide à apporter à un éventuel World Trade Center ou le projet de convaincre le gouvernement provincial d'amener des bureaux de certains de ses ministères dans le comté de Montmorency.

Les Partis égalité et unité ne se concurrenceront pas

MONTRÉAL (d'après PC) — Les Partis égalité et unité ont tant d'affinités qu'ils se sont entendus pour ne pas se concurrencer en présentant des candidats dans les mêmes circonscriptions, pour l'élection du 25 septembre.

« Nous avons décidé de ne pas présenter des candidats dans les mêmes comtés », indiquait le chef du Parti égalité, M. Robert Libman, dans une entrevue avec la Presse canadienne.

Les deux partis politiques envisagent même de « discuter la possibilité d'une alliance, peut-être après l'élection », ajoutait-il.

Selon M. Libman, des pourparlers ont déjà eu lieu entre son parti et des représentants du Parti unité. « Nous avons parlé assez, avec eux, pour au moins clarifier dans quels comtés nous allons présenter des candidats et lesquels ils vont choisir, eux. »

Il voit d'ailleurs ce parti politique comme « un équivalent rural » du Parti égalité qui, lui, est concentré dans la métropole.

M. Libman compte présenter des candidats dans 17 comtés, 14 dans la région de Montréal, les trois autres étant Chambly, Lapinière (Brossard) et Argenteuil.

Et c'est rien de moins que 17 élus sur 17 que vise le chef du parti. « Dix-sept, c'est possible. » Il ne s'aventure toutefois pas à prédire le pourcentage du vote que décrocherait son parti au prochain scrutin.

Programme

Le Parti égalité est né du mouvement de protestation des anglophones contre la Loi 178, qui autorise une certaine forme d'affichage bilingue à l'intérieur des commerces, tout en maintenant l'obligation de n'afficher en français qu'à l'intérieur. À cause

de cette loi, plusieurs anglophones se sont sentis trahis par le gouvernement libéral.

Voilà pourquoi le Parti égalité propose carrément le retour au « bilinguisme optionnel » ou « bilinguisme disponible », selon les termes employés par M. Libman.

Son parti prône le bilinguisme dans l'affichage — le français et une autre langue ; le bilinguisme dans les secteurs public et parapublic ; ainsi que le libre choix entre l'école française ou anglaise, et ce pour tous.

M. Libman refuse de parler de « bilinguisme officiel », il préfère parler de possibilité du bilinguisme « si quelqu'un le veut ».

Le chef du Parti égalité se défend d'être à la tête d'un parti d'anglophones. « Nous voulons tout l'électorat touché par la Loi 178. Il affirme que des francophones ont joint les rangs du parti, séduits par l'engagement de permettre le libre choix entre l'école anglaise et française.

Bien qu'elle occupe un rôle prépondérant, la langue n'est pas le seul porte-étendard du Parti égalité. M. Libman ne mentionne pas clairement « la langue » comme principal thème électoral ; il préfère parler de « suspension des droits fondamentaux ».

M. Libman cite quatre autres dossiers chers au nouveau parti : l'environnement ; un meilleur accès aux soins de santé ; le développement du réseau de garderies et la construction d'un centre de réhabilitation pour drogués sur l'île de Montréal.

Le PQ a l'oeil sur St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE — L'arrêt de M. Jacques Parizeau, la semaine dernière, aux Équipements Denis, de Saint-Hyacinthe, au-delà de la visite industrielle, revêtait un caractère électoral bien particulier.

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL

C'est que le jeune patron de cette entreprise en pleine croissance, M. Laurent Denis, est aussi le candidat du Parti québécois dans cette circonscription.

Causant à bâtons rompus avec les journalistes de la tournée, ce fils de forgeron ne craint aucunement que son idéologie souverainiste puisse lui faire perdre de précieux clients.

L'argent n'a pas d'odeur, a-t-il souligné. Un client sérieux considérera la qualité d'un produit et l'excellence du service avant l'étiquette idéologique du patron, est-il convaincu.

Au seuil de la quarantaine, ce psychologue de formation est à la tête d'une entreprise — le Groupe Denis — qui se spécialise dans la conception, le développement et la commercialisation de pièces d'équipement utilisées surtout dans le secteur agro-forestier.

Comptant plus de 400 employés non syndiqués et avec un chiffre d'affaires de plus \$50 millions l'an dernier, ses produits se retrouvent, entre autres coins du globe, en Suède, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon,

sans compter le Canada et les États-Unis.

Au cours des trois dernières années, l'entreprise a dû investir 10 % de sa masse salariale dans la recherche et le développement pour conserver son allure de pointe.

M. Denis a expliqué que le temps était venu pour lui de se lancer sur la scène politique et de porter l'étendard du PQ. Son nationalisme, a-t-il signalé, remonte aux temps de ses études à l'Université de Moncton.

Candidat dans une région surtout agricole, ce candidat péquiste prône le retour à la ferme familiale pour stopper l'exode constant de la main-d'oeuvre agricole avec la fermeture des fermes de grande taille.

Il reproche au gouvernement de ne pas être assez nationaliste dans ses politiques d'achat. Quant à la défaveur des REA chez le petit investisseur, il l'attribue au fait que les courtiers ont « forcé la note » et que des entreprises non profitables n'auraient jamais dû être accessibles à ce régime. La sienne a bénéficié de deux émissions d'épargne-actions, l'une de \$2 millions et l'autre de \$4.5 millions.

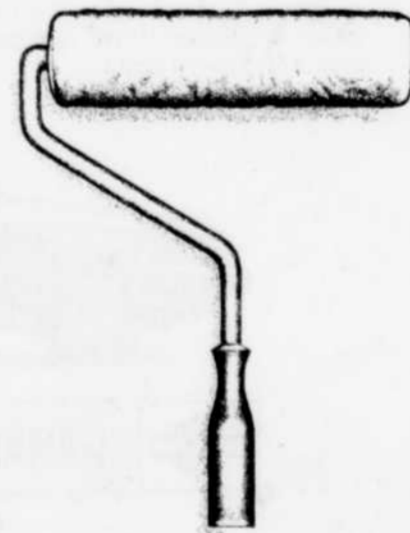
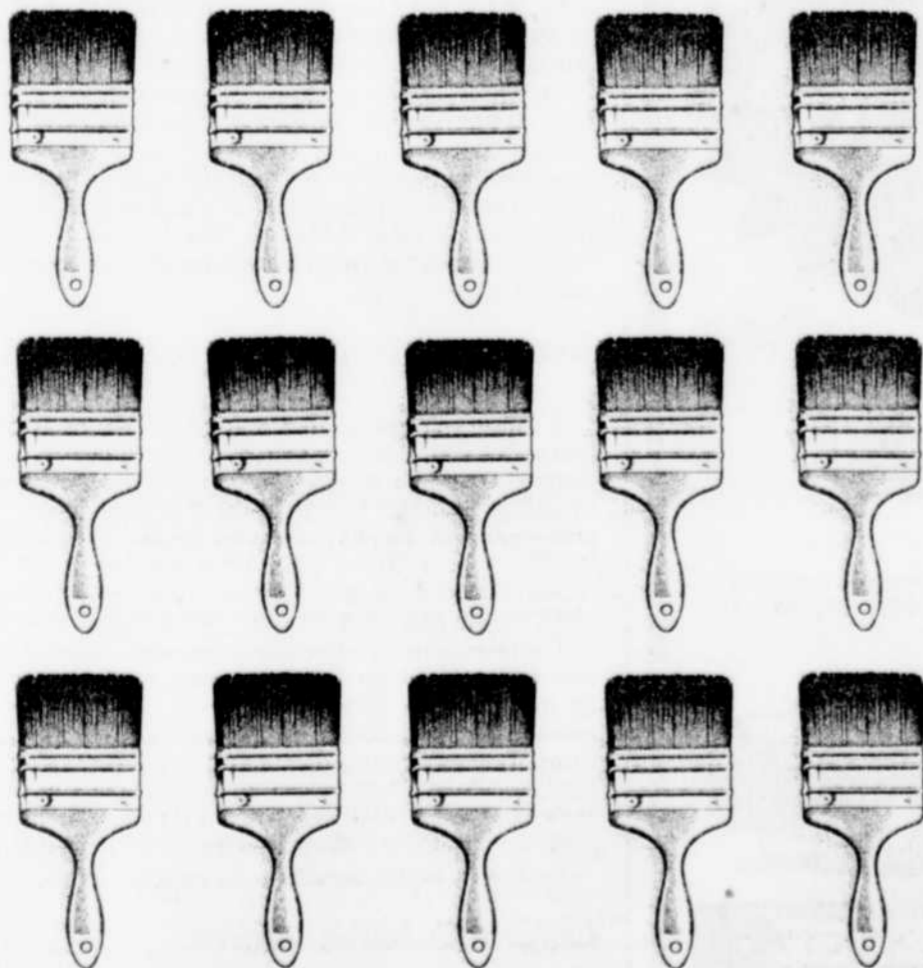
A-t-il des chances de l'empor-



Laurent DENIS

ter le 25 septembre ? Son principal adversaire, le libéral sortant Charles Messier, n'a recueilli qu'une faible majorité de 523 voix en 1985.

Il existe certains avantages à faire les choses autrement.



Ce que les autres télévisions vous présentent, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de vous le présenter aussi. À Radio-Québec, nous nous sommes donné un autre rôle et cela se reflète dans notre programmation. Autant dans l'information que dans le cinéma et les dramatiques. Des émissions où vous vous reconnaissez. Parce qu'elles parlent de la vraie vie et des vraies situations de tous les jours.

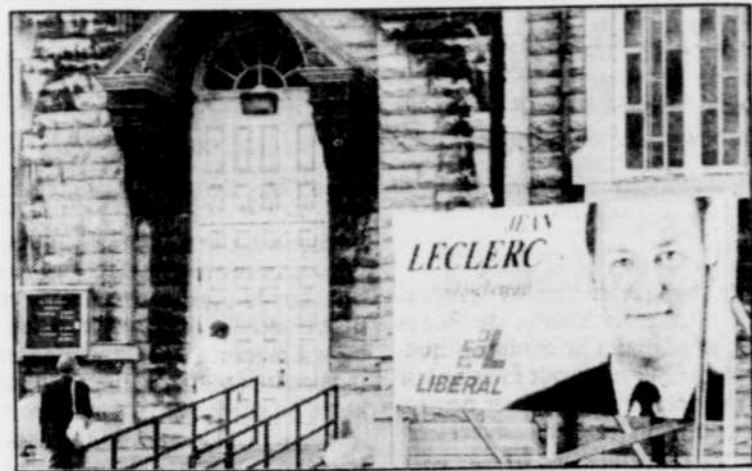
Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Au Jour le jour

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL



Dieu serait-il libéral ?

Longtemps les deux pôles de décision sociale, la religion et la politique refont ménage dans la circonscription de Taschereau. Encore un peu et l'immense panneau présentant le candidat Jean Leclerc, déjà aux portes de l'église Saint-Jean-Baptiste, se retrouverait sur les autels ! Dieu serait-il libéral ?

Publicité électorale

À 28 jours des élections, les Québécois n'ont pas fini d'entendre parler d'élections ou de voir un peu partout toutes sortes d'affiches leur rappelant qu'il voteront bientôt. Depuis hier, les partis politiques sont en effet autorisés à faire de la publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision et à afficher ouvertement leurs couleurs dans les 125 circonscriptions du Québec. Si on tapisse moins les poteaux, les panneaux sont de plus en plus grands, comme ceux que le Parti libéral a fait installer partout. Dans les 35 circonscriptions de l'Est, on en compte 700 bien en vue. Le Parti québécois prévoit dépenser \$800,000 à la télévision. La radio et les journaux ne seront utilisés qu'au cours des deux dernières semaines de la campagne. Le Parti libéral invite quant à lui la presse à visionner sa campagne de publicité aujourd'hui.

Le « BPC Express »

De tradition, les journalistes baptisent l'autobus ou l'avion dans lequel ils sont forcés de vivre, étant entendu que chaque média paie cher sa place à bord. L'autobus du Parti libéral porte désormais le surnom de *BPC Express*, pour Bourassa, Poupart et cie. Les libéraux avaient d'abord retenu le surnom de *Poupart Express*, pour rendre hommage au dévouement de M. Ronald Poupart, attaché de presse du premier ministre, alors que LE SOLEIL avait proposé celui de *BPC Bourassa*. Le *BPC Express* a finalement rallié la majorité. Du côté du PQ, ce n'est qu'une question de temps avant que l'autobus de Monsieur, une *casserole* de la compagnie Deshaies, soit à son tour désigné, confirmant que, comme d'habitude, la presse a toujours le dernier mot !

BPC (bis)

Parlant de BPC, les vrais cette fois, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, a sa théorie quant à l'impact que cette question peut avoir sur l'opinion en pleine campagne électorale. « Curieusement, confiait-il au SOLEIL en entrevue vendredi soir, l'histoire des BPC nous aide. Il y a au moins 6.5 millions de Québécois qui se disent : si les BPC sont dans leur cour (électeurs de la circonscription de Saguenay), ce n'est pas dans la mienne! »

Encore des bilans

Le même ministre Côté doit rencontrer la presse à deux reprises ce matin. D'abord pour présenter le bilan des réalisations du caucus des députés libéraux de la région de Québec et ensuite pour annoncer la création du programme régional de création d'emplois permanents (PRECEP). Pendant ce temps, le député sortant de Lévis, M. Jean Garon, sera à Montréal où il fera le bilan de l'administration libérale en matière de transport.

Nouvel adjoint de Parizeau

Changement d'équipage au Parti québécois pour le dernier droit de la campagne : M. René Blouin agira désormais à titre d'attaché de presse à la tournée du chef Jacques Parizeau. M. Blouin fut député du PQ dans la circonscription de Rousseau de 1981 à 1985, puis directeur du cabinet du leader de l'Opposition officielle à Québec. M. Marc Beaugrand-Champagne, qui était jusqu'ici attaché de presse, sera dorénavant en poste à la permanence du parti à Montréal.

Candidats péquistes

M. Guy Dupont, qui souhaite notamment favoriser le développement des ressources naturelles et mettre fin à l'exode des jeunes vers les grandes villes, défendra les couleurs du Parti québécois dans Matapédia contre le député libéral sortant, M. Henri Paradis. Dans Rivière-du-Loup, c'est maintenant officiel, M. Harold Lebel fera la lutte au ministre Albert Côté.

Frais de scolarité

Le Parti libéral ne peut promettre de geler les frais de scolarité, comme il l'avait fait lors de son premier mandat, car cela va dépendre des circonstances, selon le premier ministre. Si le gouvernement devait les augmenter, cela se fera « moyennant certaines conditions », a indiqué M. Bourassa, comme celle d'une réforme de l'enseignement. Des associations étudiantes souhaiteraient que les chefs de partis indiquent s'ils ont l'intention de maintenir le gel actuel. Elles en profitent pour dénoncer le caractère insidieux d'une question posée aux chefs des deux principaux partis par le Conseil du patronat touchant les frais de scolarité. La question : « Quand et de combien augmenterez-vous les frais de scolarité des étudiants universitaires? » laisse croire que le gouvernement a déjà décidé d'augmenter les frais de scolarité, ce qui n'est pas le cas.

Royaume imprenable ?

Les cinq circonscriptions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, toutes représentées par des députés péquistes, ne constitueraient plus un royaume imprenable. Des organisateurs et des militants libéraux débordant d'enthousiasme voient déjà Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval tout en beau rouge. « Cette année, pour la première fois, on commence à percer au Saguenay-Lac-Saint-Jean », commente plus prudemment le responsable de l'organisation pour l'Est au sein du Parti libéral, M. Marc-Yvan Côté. Le PLQ ne s'avoue pas vaincu à l'avance, mais il prétend qu'il pourrait enlever quelques circonscriptions, même le Lac-Saint-Jean représenté par M. Jacques Brassard. On parle peu de Chicoutimi qui n'a pas produit un député libéral depuis 54 ans.

La tournée péquiste ne roule pas carrosse

MONTREAL — Comparé aux menues attentions et délicatesses que prodiguent aux journalistes les « soigneurs » du « Poupart Express », les scribes de la tournée du chef péquiste ont, au contraire, l'impression de participer à une virée aux moyens tiers-mondistes.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Chaque média est facturé \$3,700 par le Parti québécois pour la participation d'un de ses membres à toute la durée de la tournée du chef. La note de frais des libéraux serait autour de \$3,500.

Selon toute évidence, la caisse bien garnie des libéraux compenserait pour tous ces « extras », une libéralité hors de portée de la bourse péquiste.

Il serait donc oiseux d'affirmer, dans les circonstances, que là comme ailleurs, le client en a pour son argent.

En outre, la logistique de cette tournée, depuis le début, laisse parfois perplexes. Il faut dire que nombre de travailleurs sont des recrues qui n'ont aucune expérience de ce type d'équipée. Le temps arrangera sans doute finalement les choses.

Le « bus » péquiste, non baptisé encore et sans signe particulier, est loin d'offrir le confort de l'autocar « rouge ». Un seul téléphone cellulaire a été installé. La tenue de route du véhicule est tellement brinquebalante, que tenter d'utiliser le micro-ordinateur pour gagner un peu de temps est un geste futile.

Le scul « luxe » mis à la portée des scribes et techniciens jusqu'ici,

est un mini-frigo installé juste derrière le siège de la conductrice, Mme Lise Bissonnette. La poubelle est placée tout à l'avant, à la sortie, en bas du pare-brise. Des experts en sécurité sourcilieraient sans doute.

Le frigo est branché sur une capricieuse génératrice à essence installée dans une des soutes à bagages. Bricolage d'amateur, le fil électrique qui relie la génératrice à l'appareil passe par une étroite ouverture percée dans une paroi métallique. Un fil dont l'intégrité est mise à dure épreuve par son frottement constant sur cet orifice coupant.

Il arrive aussi que cette source de pouvoir ait des ratés. Comme lors de cet homérique « excursion » — Montréal-Québec-Baie-Saint-Paul — du dimanche 20 août, après l'assemblée dans Louis-Hébert.

À peine en route vers Charlevoix, des relents suspects d'essence ont envahi l'habitacle. La cause ? Le réservoir de la génératrice souffrait d'un trop-plein. Deux journalistes ont alors préféré rentrer à Montréal par leurs propres moyens.

En dépit de maintes représentations, les itinéraires et les horaires quotidiens sont gardés secrets jusqu'à la dernière minute, comme s'il s'agissait de brouillons de bulles papales.

Le comble, c'est que la conductrice est gardée dans la même ignorance.

Alors que le départ, hier, pour

l'assemblée dans Hochelaga-Maisonneuve, en face de l'hôtel Baccarat où logent la majorité des journalistes de la tournée était fixé à 12 h 30, une demi-heure plus tôt la conductrice n'était pas au courant de sa destination.

Une information, surtout quand la tournée se déplace en province, qui est fort utile pour préparer un plan de route et éviter des détours inutiles.

Cette dame Bissonnette aimerait bien aussi, comme tout le monde, tenir sa famille au courant de ses heures de disponibilité.

Pourtant, le grand manitou de cette tournée, M. Pierre Boileau, affirmait au SOLEIL, il y a peu, qu'au PQ un problème ne se pose pas deux fois. Il est réglé derechef.

Autant de petits détails qui sont l'apanage de gens respectueux des humbles comme des notables.

Claude Jasmin se retire de la course

MONTREAL (PC) — Cédant aux pressions du chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, le romancier Claude Jasmin a renoncé, samedi, à son projet de se porter candidat de cette formation politique dans la circonscription d'Outremont.

M. Parizeau a admis, hier, être intervenu personnellement pour que l'écrivain et polémiste se retire de la course qui doit mener, mercredi soir, au choix du candidat dans ce comté de l'île de Montréal.

« J'ai dit que je souhaitais qu'il ne soit pas candidat, a affirmé M. Parizeau, qui poursuivait sa cam-

pagne dans l'Est de Montréal. Je crois qu'un certain nombre de déclarations de M. Jasmin concernant certaines minorités ethniques me semblent incompatibles avec l'orientation profonde du PQ. »

Claude Jasmin avait lancé une polémique dans Outremont, il y a un an, lorsque, dans une lettre publiée dans le journal local, il quali-

fiait de « méprisants » et de « racistes » les juifs hassidiques, qui forment plus de 10 % de la population de la ville d'Outremont et qui réclamaient à ce moment-là une modification au zonage pour permettre la construction d'une synagogue.

La décision de M. Jasmin laisse seul en lice pour l'investiture péquiste dans Outremont, M. Victor Uribe, à qui l'exécutif a retiré son appui. M. Langevin a assuré que d'ici demain soir, avant la fermeture de la période de mise en candidature, on aura trouvé un adversaire à ce Chilien d'origine.



AVIS PUBLIC

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
ENLÈVEMENT DES ORDURES

Les citoyens sont priés de noter que le ramassage d'ordures et la collecte sélective des matières récupérables, prévues le lundi 4 septembre (Fête du Travail) sont reportés au jeudi suivant soit le 7 septembre 1989.

Cet avis est valable sur tout le territoire de la Ville de Québec incluant le secteur Des Rivières.
Le Greffier Adjoint de la Ville
Pierre Angers, avocat

- AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 21 août 1989, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:
- 3459 - Décrétant l'exécution de travaux d'utilités publiques et un emprunt de 140000 \$ nécessaire à cette fin.
 - 3498 - Modifiant le règlement 2942 "Établissant le programme d'aide à la restauration des sites incendiés ou abandonnés de l'arrondissement historique de Québec (1983)".
 - 3499 - Modifiant le règlement 1813 "Concernant le régime de rentes des employés de la Ville de Québec".
 - 3501 - Concernant l'annexion au territoire de la Ville de Québec d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Émile.
 - 3502 - Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans le secteur Des Rivières".
- Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture.
- Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

ORDONNANCE NO 74

Concernant le tarif exigible pour les espaces réservés mensuellement au stationnement Olivier-Robitaille, situé du côté ouest de la rue Olivier-Robitaille et au nord de la rue de la Tourelle.

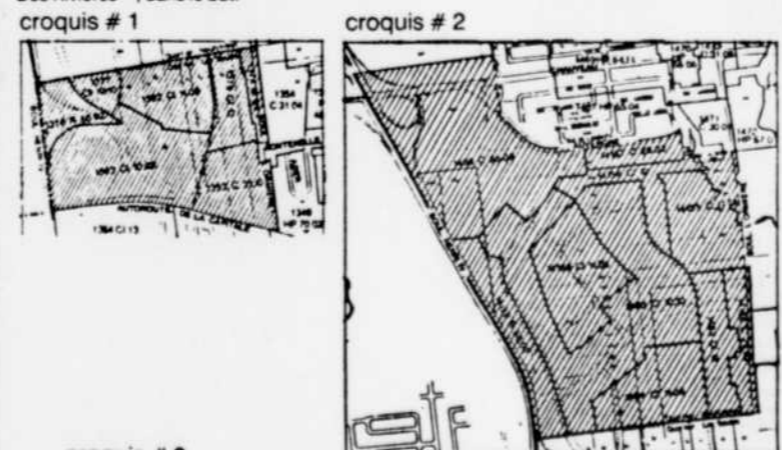
PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement no 2271, tel que modifié jusqu'à ce jour, le Comité exécutif de la Ville de Québec a dédicté l'ordonnance suivante, pour déterminer le tarif des prix exigibles pour les espaces réservés au stationnement Olivier-Robitaille, lors de la réunion tenue le 23 août 1989.

TARIF EN VIGUEUR
Stationnement de jour: 35 \$ par mois
Stationnement de nuit: 30 \$ par mois
Stationnement jour et nuit: 40 \$ par mois
Tarif pour résidents (location annuelle): 300 \$ par année
La présente ordonnance fait partie du règlement no 2271, entre en vigueur suivant la loi et devient obligatoire à compter du 1er septembre 1989.

Edicté à Québec
Ce 23 août 1989
Québec, 28 août 1989

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que lors d'une séance tenue le 21 août 1989, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement numéro 3502 "Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans le secteur Des Rivières", dans le but:



croquis # 4



1° - de réviser le zonage applicable dans les zones situées dans le parc industriel Armand-Viau ou à proximité immédiate et, en créant pour ce faire, les nouveaux codes de spécifications 10.09, 10.10, 11.08, 12.17.06, 29.02, 31.10 et 35.03, en ajoutant les notes 87 et 88 au cahier des spécifications et en créant les nouvelles zones 1353-C-31.10, 1354-C-31.04, 1362-CI-11.08, 1363-CI-10.09, 1374-M-84, 1375-CI-12, 1376-R-50.02, 1377-CI-10.10, 1462-CI-12, 1463-CI-10.10, 1464-CI-11.08, 1466-C-35.03, 1467-HP-65.04, 14155-C-17.06, 14156-CI-12, 14157-C-29.02, 14158-C-29.02, 14159-R-50.02 et 14160-CI-11.08 à même les zones existantes à cet endroit, le tout tel que démontré sur les croquis numéros 1 et 2 ci-après illustrés;

2° - de réviser le zonage d'une partie importante du territoire de la ville située au nord de l'autoroute de la Capitale entre l'autoroute de la Laurentienne et le boulevard Saint-Jacques composée de parties des quartiers Lebourgneuf, Neufchâteau et Duberger et, en créant pour ce faire, les nouveaux codes de spécifications, en ajoutant 6 nouvelles notes au cahier des spécifications, en modifiant 10 notes existantes et en remplaçant le zonage applicable dans 63 zones existantes par 55 nouvelles zones, le tout tel que démontré sur les croquis numéros 3, 4 et 5 ci-après illustrés.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au bureau du Greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 23 août 1989

APPEL D'OFFRES
SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projet Royalbay Phase 6B2", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 8 septembre 1989 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en l'exécution de travaux de construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sur environ 1 080 mètres et de structure de rue et de pavage sur environ 1 000 mètres linéaires. Le projet comprend également des travaux d'éclairage de rue sur 1 000 mètres.

Une garantie de soumission de 100 000 \$ est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires chez Piette, Audy, Bertrand, Lemieux et Associés Inc., 400, boul. Jean-Lesage, bureau 520, Québec.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (25 \$) est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt est remboursé seulement à ceux qui ont présenté une soumission conforme et qui retournent les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du greffier est habituellement ouvert entre 8h30 et 16h15. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 17 août 1989

SERVICE DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS
LOUAGE D'UN CHARGEUR AVEC SOUFFLEUSE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, endossées: "Offre de louage pour la période du 1er décembre 1989 au 15 avril 1990" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, bureau 216, Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 15 septembre 1989 à quatorze heures quinze minutes (14h15) heure avancée de l'Est.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division des équipements motorisés, Atelier municipal, 52, Marie-de-l'Incarnation, Québec, au numéro de téléphone suivant: 691-6454.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 18 août 1989

BPC: la bataille juridique commence pour de bon à Baie-Comeau

MONTRÉAL (PC) — C'est aujourd'hui à Baie-Comeau que doivent comparaître en cour supérieure Nikolai Balakov, le capitaine du navire soviétique Nadezhda Nabukhova, Michel Clermont, directeur de Dynamis-Envirotech, Jacques Régis, vice-président à Hydro-Québec, et une dizaine de débardeurs à l'emploi de la compagnie Tessier, afin de répondre à une accusation d'outrage au tribunal.

nement Manicouagan qui souhaite obtenir d'autre part que soit interdit l'entreposage des barils de BPC à Manic 2 tel que l'avait décidé, il y a plus de deux semaines, le ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon.

À la suite de tous les remous entourant cette histoire, les barils de BPC qui ont été déchargés sur le quai de Baie-Comeau dans la nuit de jeudi demeurent sous l'é-

troite surveillance des autorités concernées. Quant au cargo soviétique, et après bien des péripéties, il est aujourd'hui à Baie-Comeau.

Parrallèlement à cet outrage au tribunal, c'est aujourd'hui également que le juge Marcel Simard doit se pencher sur une demande en injonction permanente demandée au nom de la coalition formée contre l'entreposage des BPC à Manic 2.

Cet organisme veille par ailleurs en permanence sur les quais de Baie-Comeau pour empêcher que les fameux BPC ne soient déplacés vers la ville. Jour et nuit, ils sont toujours une trentaine à monter la garde à tour de rôle.

En ce qui concerne l'imbroglio entourant l'heure à laquelle l'injonction provisoire a été émise et l'heure à laquelle les BPC ont été entreposés sur les quais de Baie-

le déchargement des BPC, avait été demandée mercredi dernier par le groupe Solidarité Environ-

Comeau, le ministre Gil Rémillard a précisé que l'injonction en question avait été signifiée par huissier à 4 h 50 dans la nuit de jeudi, soit 30 minutes après que les débardeurs de la compagnie Tessier eurent déposé à terre le dernier baril de BPC.

Le ministre de la Justice a par ailleurs souligné que sur le plan juridique, les policiers de la Sûreté du Québec n'étaient pas dans l'obligation de faire en sorte que l'injonction soit respectée.

Sur un autre plan, le ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, et le premier ministre Robert Bourassa ont tous deux nié le fait qu'il y ait eu un troc entre les élus municipaux de Baie-Comeau et les autorités gouvernementales.

Pour sa part, Fo Niemi, directeur du Centre de recherche sur les relations inter-rationnelles, ne voit pas comment Gosset pourrait redevenir patrouilleur.

Reevin Pearl, avocat de la mère d'Anthony Griffins, Gloria Augustus, a « critiqué la décision de réintégrer Gosset », en disant que « ce jugement a fait mal à la mère », car, croit-il, elle ne peut comprendre que la vie de son fils lui a été enlevée pour si peu de raisons et que maintenant une telle injustice est commise ».

Le ministre de la Justice, Gil Rémillard, a fait savoir vendredi qu'il rencontrerait les dirigeants de la police montréalaise avant que l'on décide d'interjeter appel.

SOS-Racisme se dresse contre la réinsertion de Gosset

MONTRÉAL (PC) — La communauté noire de Montréal entreprend, aujourd'hui, une campagne de protestations contre la réintégration dans les rangs du service de police de la Communauté urbaine de Montréal de l'agent Allan Gosset qui a tué un jeune Noir en 1987.

La communauté noire entend persuader le directeur du SPCUM, M. Alain Saint-Germain, d'interjeter appel de la décision d'un arbitre du ministère du Travail ordonnant la réintégration de l'agent Gosset, a déclaré Alain Jean-Bart, président de SOS Racisme, lors d'une assemblée tenue samedi.

La requête formulée dans une lettre adressée, aujourd'hui, au directeur de la Sûreté donnera le coup d'envoi de la campagne de protestations.

« Il sera précisé dans cette lettre que la communauté noire remettra sérieusement en question ses rapports avec la police si M. Gosset reprend du service », a précisé M. Jean-Bart.

Il a ajouté qu'il ferait connaître les autres éléments de la vague de protestations lors d'une conférence de presse demain.

L'arbitre du ministère du Travail, M. Jean-Pierre Lussier, a ordonné, jeudi dernier, que l'agent Gosset soit réintégré dans ses fonctions dans les prochains dix jours, estimant qu'après avoir tiré sur l'adolescent noir non armé, Anthony Griffin, était un accident

malheureux qui n'aurait pas dû coûter son emploi au policier de 16 ans d'expérience.

Pendant, l'arbitre n'a pas ordonné le remboursement à M. Gosset des \$70,000 qu'il a perdus en salaire pendant ses 21 mois sans travail. M. Lussier a toutefois recommandé qu'un emploi qui ne requiert pas le port d'arme soit confié au policier.

Réagissant immédiatement, le directeur Saint-Germain a déclaré qu'il n'est pas d'accord avec ce jugement. Il a demandé aux avocats d'étudier s'il y avait ou non lieu d'aller en appel.

Outrage et racisme

Alors qu'il était sous surveillance policière, l'adolescent Griffin a été tué dans le stationnement d'une station de police à l'ouest de la ville. Intercepté pour avoir refusé de payer un taxi, il a ensuite été arrêté parce que des mandats pesaient contre lui.

Outragée par cet événement, la communauté noire a organisé des manifestations et allégué que le racisme en était la cause.

L'agent Gosset fut accusé d'homicide involontaire, mais acquitté. Ce jugement est en appel. De plus,

le policier fait face à des poursuites des parents de la victime.

Le policier a été congédié en juillet 1988, après que le conseil disciplinaire eut déterminé qu'il avait, sans raison, utilisé la force et son arme.

La communauté noire et d'autres ethnies ont mis en garde vendredi la sûreté municipale.

Sa crédibilité, prétend-elle, auprès des groupes ethniques en prendra un coup si le policier est réengagé.

De son côté, Dan Philip, président de la Coalition noire du Québec, s'est dit bouleversé par la décision de l'arbitre qui, selon lui, ne tient pas compte des conséquences du geste du policier.



L'agent Allan Gosset dont la réinsertion dans la police de Montréal soulève une polémique.

Quant à la recommandation que le policier reprenne son travail sans être armé, il la juge « naïve et simpliste ».

JOUR DES 65 ANS ET PLUS À LA BAIE

LE MARDI 29 AOÛT

UNE JOURNÉE ENTIÈRE POUR ÉCONOMISER SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS À LA BAIE



RABAIS DE 15%

Une journée rien que pour vous! Le mardi 29 août, la Baie vous invite au Jour des 65 ans et plus. Ce jour-là, vous bénéficiez d'un rabais additionnel de 15% sur presque tous vos achats! Portez une attention toute spéciale aux articles d'été à liquider et solides.

Vous économisez 15% sur le prix de presque tous vos achats. Vous n'avez qu'à apporter une pièce d'identité prouvant votre âge (carte de l'Age d'or, permis de conduire, certificat de naissance, etc.) et vous pourrez économiser toute la journée. Achats en magasin seulement.

EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, produits de beauté et parfums, commandes spéciales, sacs à main Bree, articles Poix, gros électroménagers, tours à micro-ondes, chaînes stéréo, magnétoscopes, téléviseurs, aspirateurs et accessoires, humidificateurs, radios, radios portatives, baladeurs, accessoires vidéo, accessoires audio, téléphones, récepteurs téléphoniques, caméras vidéo, radios-réveil, lecteurs de disques laser, convertisseurs, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle: salons de coiffure, First Lady, studio de photo, réparation de montres et autres, Slick, Service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Entreposage des tournures, la Billetterie, le Fleuriste et l'emballage-cadeaux.

Les rayons des services et services peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.



UNE OFFRE TENTANTE...
PÂTE AU POULET: DEUX POUR LE PRIX D'UN!

Venez déguster un succulent pâté au poulet, accompagné de légumes, et obtenez-en un deuxième gratuit! Oui, vous avez bien lu, deux pâtés au poulet pour le prix d'un seul! Nos clients de l'Age d'or en profiteront pour se reposer un peu. De 11 heures à 14 heures, dans les restaurants libre-service de la Baie. Dans certains magasins seulement. 4,50 \$.

CLUB-REPAS DES AÎNÉS
Joignez-vous au club! Pour ce faire, il suffit de remplir un formulaire d'adhésion à un restaurant libre-service de la Baie. Nous vous remettrons une carte de membre vous donnant droit à 15% de rabais sur tout achat effectué les lundis, mardis et mercredis dans les restaurants libre-service de la Baie. Dans certains magasins seulement.



VOS CARTES SONT MAÎTRESSES!

SOLDE DE CHAUSSURES BRITANNIQUES!

25% DE RABAIS OU PLUS



B: 9 à 12
D: 7 à 12 et 13
F: 7 à 11 et 12

5515 Noir
7515 Bourgogne
Prix courant 205 \$
MAINTENANT 149⁹⁵



5516 Noir
7516 Bourgogne
Prix courant 185 \$
MAINTENANT 137⁹⁵

Malgré l'augmentation du coût des chaussures britanniques faites à la main, vous pouvez profiter de ce solde exceptionnel. Faites-vous plaisir en vous procurant une ou deux paires de chaussures de qualité fabriquées spécialement pour nous en Angleterre par "Cheaney" de Desborough, ou choisissez parmi notre vaste choix de souliers anglais "Church", tout en économisant 25% ou plus pendant notre fantastique solde de chaussures britanniques.

Dack

Depuis 1834, c'est le chausseur des Canadiens les mieux habillés

5, Place Québec, Québec 529-9242

- Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
- Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.

